



RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice 2010

29 Avril 2011

Annexes:

- A/ Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux au 31 décembre 2010
- B/ Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2010
- C/ Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce (article 101 de la loi du 24 juillet 1966)
- D/ Attestation des commissaires aux comptes sur le montant des rémunérations visées à l'article L.225-115 du Code de Commerce (article 168 alinéa 4 - de la loi du 24 juillet 1966) (joint au rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés)

SOMMAIRE

I. RESPONSABILITE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL ET DU CONTROLE DES COMPTES.....	3
1.1 RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL	3
1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL.....	3
1.3 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES AYANT PROCEDE A LA VERIFICATION DES COMPTES ANNUELS	3
2.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
2.2 CONDITIONS DE PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
2.3 GOUVERNANCE	7
2.4 LE CONTROLE INTERNE ET LE SYSTEME D'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE DU GROUPE.....	9
III. ETATS FINANCIERS SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2010.....	14
3.1 COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010.....	14
3.2 ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX	17
IV. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2010.....	21
4.1 COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010	21
4.2 ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES.....	24
V. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010	47
5.1 SOCIETE MERE – SODITECH INGENIERIE	48
5.2 COMPTES CONSOLIDES	49
5.3 CONSEQUENCES SOCIALES DE L'ACTIVITE	52
5.4 CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE SOCIALE	54
5.5 DELAIS DE PAIEMENT	55
5.6 ACTIVITES ET EVOLUTION DES FILIALES.....	55
5.7 PERSPECTIVES D'AVENIR.....	56
5.8 PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE LA SOCIETE MERE	57
5.9 RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (EN €)	57
5.10 ACTIVITES DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	57
5.11 CONVENTIONS DE L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE	57
5.12 PRISES DE PARTICIPATION	58
5.13 FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	58
5.14 DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT	58
5.15 OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS DANS LE CADRE DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 225-209 DU CODE DE COMMERCE	58
5.16 PARTICIPATIONS RECIPROQUES.....	58
5.17 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT	58
5.18 ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 31 DECEMBRE 2010	59
5.19 SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	60
5.20 INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL.....	60
VI. DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL	62
VII. ANNEXES - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	63
A/ RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2009	63
B/ RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2009	63
C/ RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	63
D/ ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	63

I. RESPONSABILITE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL ET DU CONTROLE DES COMPTES

1.1 Responsable du rapport financier annuel

Monsieur Maurice CAILLE, Président de la société assume la responsabilité du présent Rapport Financier.

1.2 Attestation du responsable du rapport financier annuel

« J'atteste à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant au Chapitre III présente un tableau fidèle de l'évolution de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. »

1.3 Responsables du contrôle des comptes ayant procédé à la vérification des comptes annuels

1.3.1 Commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes titulaires :

- **Jean GRUEAU**, Résidence de la Tour d'Aygosi, 67 Cours Gambetta, Aix-en-Provence (13 100). Nommé par l'assemblée générale du 29 juin 2006. Expiration du mandat avec l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.
- **Guy BOUTILLOT**, Lieu dit Le Cengle, 653 Route de Châteauneuf Le Rouge, Beaurecueil (13 100). Nommé par l'assemblée générale du 20 décembre 2006, son mandat ayant été renouvelé par l'assemblée générale du 30 Juin 2010. Expiration du mandat avec l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Commissaires aux comptes suppléants :

- **Jean-Yves MARTIN**, 3 Place de la Concorde, Tarascon (13 150). Nommé par l'assemblée générale du 29 juin 2006. Expiration du mandat avec l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.
- **FC Audit**, 20 Boulevard du Roi René, Aix-en-Provence (13100). Nommé par l'assemblée générale du 20 décembre 2006, son mandat ayant été renouvelé par l'assemblée générale du 30 Juin 2010. Expiration du mandat avec l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

1.3.2 Honoraire des Commissaires aux comptes

Etabli en application de l'article 221-1-2 du règlement de l'AMF.

Exercices couverts : exercice clos au 31 Décembre 2009 et exercice clos au 31 Décembre 2010.

Mission	Jean GRUEAU				Guy BOUTILLOT			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Audit								
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels et consolidés:								
- Emetteur	57 000	57 000	100%	100%	42 000	42 000	100%	100%
- Filiales intégrées	-	-	-	-	-	-	-	-
Globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur	-	-	-	-	-	-	-	-
- Filiales intégrées	-	-	-	-	-	-	-	-
Globalement	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	57 000	57 000	100%	100%	42 000	42 000	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
- Juridique, fiscal, social	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	57 000	57 000	100%	100%	42 000	42 000	100%	100%

II. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET RAPPORT DU PRESIDENT SUR LE CONTROLE INTERNE

Le présent rapport présente les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration ainsi que les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société. Il n'est pas procédé, à ce stade, à une évaluation de leur efficacité.

Ce présent rapport, conformément à l'article L 225-37 al 6 du code de commerce est soumis à l'approbation du conseil d'administration avant publication.

2.1 Composition du Conseil d'Administration

	Dates de nomination	Expiration lors de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le	Mandat exercé au sein de Soditech Ingénierie	Autres mandats exercés
Maurice CAILLE Né le 14 février 1949 de nationalité française détient 523 599 actions	30/06/2010	31/12/2015	Président Directeur Général Président du Conseil d'Administration	Néant
Jean-Bernard PETITHOMME-LAFAYE Né le 3 septembre 1944 de nationalité française détient 20 actions	29/06/2006	31/12/2011	Administrateur	Néant
Ronan CAILLÉ Né le 23 mai 1989 de nationalité française détient 406 640 actions	30/06/2009 (Coopté par CA 03/12/08 en remplacement de Madenn CAILLE)	31/12/2010	Administrateur	Néant
François SAUZE Né le 4 juillet 1957 de nationalité française détient 50 actions	30/06/2009 (Nommé en remplacement de Elisabeth MALLET)	31/12/2011	Administrateur Directeur Technique	Néant

2.2 Conditions de préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration

2.2.1 Généralités

Le Conseil d'Administration de la société est composé de quatre membres. Un seul administrateur, Monsieur Jean-Bernard PETITHOMME-LAFAYE, est « extérieur » à la société en ce qu'il n'exerce aucune fonction salariée ni aucun autre mandat social au sein de la société et ne fait pas partie du Groupe Familial majoritaire. Monsieur Maurice CAILLE, son Président, assure également la direction générale de la société.

Les membres du Conseil d'Administration participent à la vie de la société. Ils sont régulièrement informés et consultés, généralement individuellement, sur des sujets particuliers. Ils donnent leur avis sur la stratégie de la société.

2.2.2 Périodicité et modalités des réunions

Le conseil d'administration s'est réuni à deux reprises au cours de l'exercice 2010 :

Date du Conseil	Ordre du jour	Administrateurs présents	Taux de présence
15-mars	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 - Etablissement du rapport de gestion - Convocation de l'Assemblée Générale Annuelle - Constatation de la reconstitution des capitaux propres - Modifications statutaires diverses suite à la constatation d'un certain nombre d'erreurs matérielles et inexactitudes 	<ul style="list-style-type: none"> - Maurice CAILLE - François SAUZE 	50%
30-juin	<ul style="list-style-type: none"> - Renouvellement du mandat de Président du Conseil d'Administration de Monsieur Maurice CAILLE pour une durée de six années. - Renouvellement du mandat de Directeur Général de Monsieur Maurice CAILLE, fixation de sa rémunération maximale 	<ul style="list-style-type: none"> - Maurice CAILLE - François SAUZE 	50%
13-août	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2010 - Etablissement du rapport de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> - Maurice CAILLE - François SAUZE 	50%

La durée moyenne des conseils d'administration est de deux heures. Les convocations sont faites conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts. Les procurations éventuelles sont annexées au registre de présence et peuvent être sous forme de télécopies. Lors de la convocation, chaque administrateur est informé de la teneur de l'ordre du jour prévu. Le responsable de la comptabilité peut participer aux réunions afin de donner des précisions chiffrées à chaque fois qu'il est nécessaire.

Conformément aux textes, les administrateurs reçoivent toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission avant chaque réunion du conseil. De même, les articles de presse concernant la société leur sont communiqués.

Les procès-verbaux des conseils d'administration sont approuvés lors de la réunion suivante et signés par le président et un administrateur.

2.3 Gouvernance

2.3.1 Code de gouvernement d'entreprise

Le conseil d'administration du 15 mars 2010 a décidé compte tenu de la capitalisation boursière de la société de se référer désormais aux règles des Valeurs Moyennes et Petites (Vamps) établies pour l'information des administrateurs, leur déontologie, la rémunération des dirigeants et l'information.

Le Conseil d'Administration s'est réuni en date du 30 juin 2010 afin de renouveler le mandat du président et le montant de sa rémunération à 94 450 € brut par an. Pour participer à l'effort de relance et de développement de la société, le Président a renoncé à une partie de sa rémunération annuelle. En conséquence sa rémunération pour l'exercice 2010 s'est élevée à la somme de 61 000 € brut. Il ne jouit d'aucune disposition particulière ou d'indemnité concernant la cessation de son mandat social pour quelque cause que ce soit.

Monsieur François SAUZE a perçu pour sa part au titre de l'exercice 2010 une rémunération annuelle brute de 65 968 €.

Le rapport de gestion (Chapitre V du présent document) mentionnera les informations contenues dans l'article L 225-100-3 du code de commerce concernant la structure du capital de la société.

2.3.2 Délégation de pouvoir/caution aval et garantie

La société n'a qu'une seule filiale opérationnelle, la filiale brésilienne, qui est gérée localement mais avec un *reporting* mensuel à la société mère Soditech Ingénierie SA. Le démarrage de l'activité de la filiale en Tunisie a été retardé à cause de l'instabilité politique du pays en 2010.

Le président directeur général assume la direction financière de la société Soditech Ingénierie SA. La signature bancaire a été partiellement déléguée au responsable comptable.

La politique de communication financière relève du président directeur général.

Le conseil d'administration autorise chaque année le président à consentir toute caution, aval et garantie en faveur des tiers. Cette autorisation est plafonnée dans son montant et sa durée.

2.3.3 Participation des actionnaires à l'assemblée générale (extraits des statuts de la société)

« Article 15 - Droits et obligations liés aux actions

Chaque action donne droit, dans les bénéfices et dans l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Elle donne le droit de participer, dans les conditions fixées par la loi et l'article 39 des présents statuts, aux assemblées générales et au vote des résolutions.

Tout actionnaire a le droit d'être informé sur la marche de la société et d'obtenir communication de certains documents sociaux aux époques et dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts.

La propriété d'une action comporte de plein droit adhésion aux statuts et aux décisions de l'assemblée générale. Les actionnaires sont responsables du passif social dans la limite du montant nominal des actions qu'ils possèdent.

Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre dans quelque main qu'il passe et la cession comprend tous les dividendes échus et non payés et à échoir, ainsi éventuellement, que la part dans les fonds de réserves.

Les héritiers, ayant droit ou créanciers, d'un actionnaire ne peuvent requérir l'apposition des scellés sur les biens de la société, en demander le partage ou la licitation, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'assemblée générale.

Article 36 - Représentation des actionnaires et vote par correspondance

I - Représentation des actionnaires

Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint. Tout actionnaire peut recevoir les pouvoirs émis par d'autres actionnaires en vue d'être représentés à une assemblée sans autres limites que celles résultant des dispositions légales fixant le nombre maximal des voix dont peut disposer une même personne tant en son nom personnel que comme mandataire.

La procuration donnée pour se faire représenter à une assemblée par un actionnaire est signée par celui-ci et indique ses noms, prénom usuel et domicile. Elle peut désigner nommément un mandataire, qui n'a pas la faculté de se substituer une autre personne.

Le mandat est donné pour une seule assemblée. Il peut cependant être donné pour deux assemblées, l'une ordinaire, l'autre extraordinaire, tenues le même jour ou dans un délai de quinze jours.

Le mandat donné pour une assemblée vaut pour les assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour.

La formule de procuration informe l'actionnaire de manière très apparente que, s'il en est fait retour à la société ou à l'une des personnes habilitées par elle à recueillir les procurations sans indication de mandataire, il sera émis en son nom un vote favorable à l'adoption des projets de résolution présentés ou agréés par le conseil d'administration et un vote défavorable à l'adoption de tous autres projets de résolution.

Pour émettre tout autre vote, l'actionnaire doit faire choix d'un mandataire qui accepte de voter dans le sens indiqué par son mandat.

Toute formule de procuration adressée aux actionnaires doit être accompagnée des documents prévus à l'article 133 du décret du 23 mars 1967.

II - Vote par correspondance

A compter de la convocation de l'assemblée, un formulaire de vote par correspondance et ses annexes sont remis ou adressés aux frais de la société, à tout autre actionnaire qui en fait la demande par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

La société doit faire droit à toute demande déposée ou reçue au siège social au plus tard six jours avant la date de réunion. Le formulaire de vote par correspondance doit comporter certaines indications fixées par les articles 131-2 et suivants du décret du 23 mars 1967.

Il doit informer l'actionnaire de manière très apparente que toute abstention exprimée dans le formulaire ou résultant de l'absence d'indication de vote sera assimilée à un vote défavorable à l'adoption de la résolution. Le formulaire peut, le cas échéant, figurer sur le même document que la formule de procuration. Dans ce cas, ce sont les dispositions de l'article 131-4 du décret du 23 mars 1967 qui sont applicables.

Sont annexés au formulaire de vote par correspondance les documents prévus à l'article 131-2 du décret susvisé. Le formulaire de vote par correspondance adressé à la société pour une assemblée vaut pour les assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour.

Les formulaires de vote par correspondance doivent être reçus par la société trois jours avant la réunion. En cas de retour de la formule de procuration et du formulaire de vote par correspondance, la formule de procuration est prise en considération sous réserve des votes exprimés dans le formulaire de vote par correspondance.

Article 37 - Feuille de présence à l'assemblée

Il est tenu une feuille de présence aux assemblées d'actionnaires qui contient toutes les mentions exigées par les textes réglementaires.

Le bureau de l'assemblée peut annexer à la feuille de présence la procuration ou le formulaire de vote par correspondance portant les nom, prénom usuel et domicile de chaque actionnaire mandant ou votant par correspondance, le nombre d'actions dont il est titulaire et le nombre de voix attaché à ces actions. Dans ce cas, le bureau de l'assemblée indique le nombre des pouvoirs et des formulaires de vote par correspondance annexés à ladite feuille ainsi que le nombre des actions et des droits de vote correspondant aux procurations et formulaires. Les pouvoirs et les formulaires de vote par correspondance devront être communiqués en même temps et dans les mêmes conditions que la feuille de présence.

La feuille de présence, dûment émarginée par les actionnaires présents et les mandataires, est certifiée exacte par le bureau de l'assemblée.

Article 39 - Droit de vote

Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double prévu aux alinéas ci-dessus est réservé aux actionnaires de nationalité française et à ceux ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double. Néanmoins le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas les délais prévus à l'article 175 de la loi du 24 juillet 1966.

La fusion de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société absorbante, si les statuts de celle-ci l'ont institué. »

2.4 Le contrôle interne et le système d'information comptable et financière du groupe

L'objectif du contrôle interne, correctement structuré et mis en œuvre, doit être d'assurer la prévention et la maîtrise des risques résultants de l'activité des entités du groupe et des risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier comptables et financières. Il contribue à la transparence de l'organisation, à la protection des actifs du groupe, à l'amélioration des performances et à la maîtrise des coûts. Néanmoins, comme tout système de contrôle, il ne peut fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

2.4.1 Comité de Direction

Le comité de Direction, institué en 2010, se réunit mensuellement afin notamment d'examiner :

- la situation de l'exploitation du mois précédent ;
- l'information sur les affaires et projets en cours, évaluation des risques éventuels sur les dépassements ou problèmes rencontrés ;
- l'examen de tout facteur susceptible d'impacter le niveau d'activité, les marges et les délais de paiement ;
- les mesures de restructuration éventuelles à prendre au niveau du personnel, les embauches ;
- La vérification de la mise en place de l'ERP Aprodix et le transfert des affaires.

Des réunions trimestrielles ont pour objet :

- la stratégie commerciale, les nouveaux projets ;
- l'évolution de la politique d'externalisation des grands comptes ;
- examen des indicateurs du trimestre passé : comparaison avec les objectifs : chiffre d'affaires, coûts des services rendus, marge brute, évolution des prix de vente des prestations et des coûts horaires du personnel de production, analyse du taux d'activité et de son évolution
- présentation par les principaux responsables d'activité de leurs résultats du trimestre et leurs estimations des activités futures.

Réunion semestrielle :

- Recadrage stratégique action commerciale, analyse des projets à risques.

2.4.2 Identification des risques

2.4.2.1 Les risques de change

Les règlements clients s'effectuent en euro, le risque sur la devise dollar US est pratiquement nul car la société n'effectue que très peu de transactions, que ce soit à la vente ou à l'achat. Lorsque c'est le cas, elle dispose d'une couverture bancaire par l'utilisation du marché à terme des devises et une politique contractuelle adaptée pour les marchés à l'étranger. La filiale brésilienne effectue toutes ses transactions en monnaie locale.

La procédure de suivi et de gestion du risque de change est inopérante en ce qui concerne la filiale brésilienne, les pertes de change étant liées à l'investissement en capital. Le groupe n'a pas mis en place de couverture de change.

2.4.2.2 Risques juridiques

Risque clients :

La clientèle grands comptes de la société entraîne :

- des risques de recouvrement peu élevés,
- des délais de règlement importants.

La société utilise les services d'un factor pour y remédier.

La société continue par ailleurs sa recherche de nouveaux comptes pour diminuer son risque de dépendance vis-à-vis de ses clients et/ou de ses secteurs d'activité.

Risque fournisseurs :

La société a cessé de fonctionner avec une centrale d'achat, du fait des mauvaises performances délai de celle-ci et du surcout qui était généré par cet intermédiaire. La fonction achat interne a été renforcée de façon à négocier avec nos fournisseurs –qui sont souvent des grands groupes internationaux- des conditions visant à fiabiliser les couts et les délais.

Dépendances à l'égard de la conjoncture :

La société a réparti ses activités en secteurs distincts (espace, aéronautique, automobile, défense/industrie) afin de mieux partager le risque spécifique lié à ceux-ci. Par ailleurs, l'international permet de mieux répartir les risques conjoncturels. Ainsi, l'activité espace qui était prépondérante pendant de nombreuses années est maintenant au 3^{ème} rang des secteurs en dessous des 25% du CA.

Environnement concurrentiel :

Le marché étant en quasi stagnation ; nous avons eu en 2010 une recrudescence d'actions de dumping et de débauchage de la part de concurrents.

Assurances :

Couvertures des risques éventuels susceptibles d'être encourus par la société. Le montant de garantie par année d'assurance est de 107 801 150 € avec un montant maximum de 742 000 € pour les sinistres liés à l'incendie, explosion, risques divers, évènements climatiques et catastrophes naturelles.

La société dispose également d'une assurance responsabilité civile professionnelle produits aéronautiques : responsabilité civile pendant l'exploitation : 30 500 000 € par accident et/ou événement et en tout par année d'assurance dommages corporels et matériels confondus y compris garantie B "arrêt des vols".

La création d'un bureau de calcul de structures a poussé la Société à mettre en place une couverture supplémentaire pour couvrir ces risques spécifiques. Il s'agit d'une assurance responsabilité civile décennale.

Environnement :

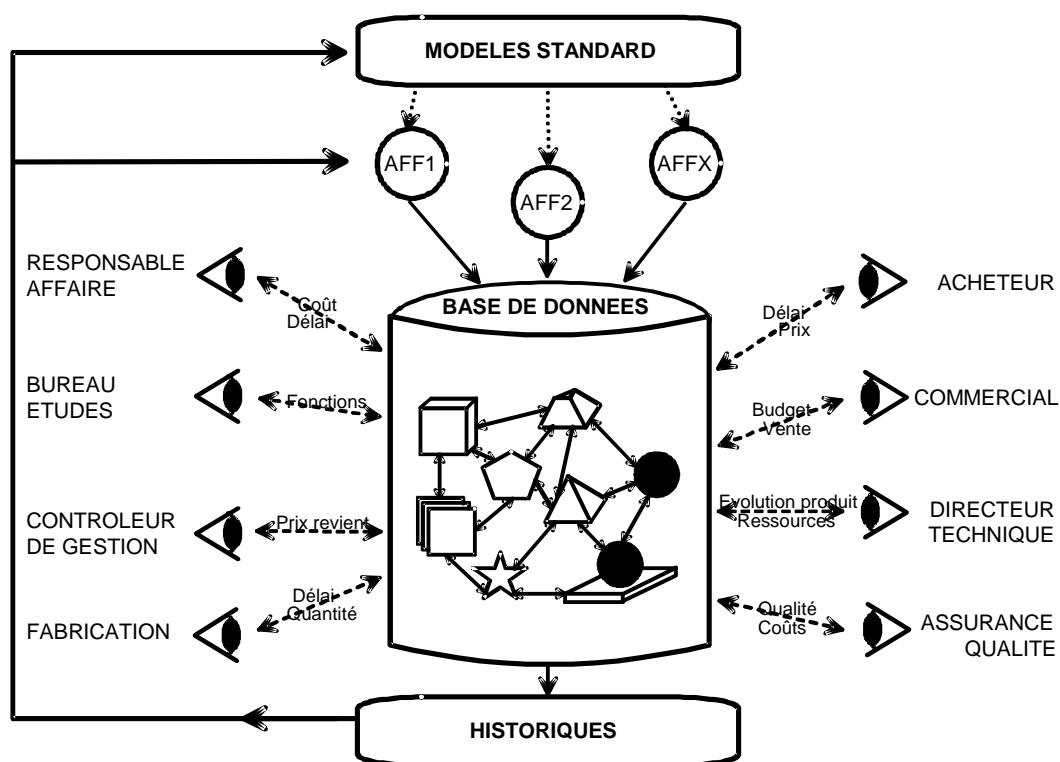
La société reste principalement une société de prestations de services intellectuels. Son activité de fabrication en salles blanches n'a pas de conséquences significatives sur l'environnement.

2.4.3 Système d'information de la société

2.4.3.1 L'ERP Aprodix, installé en 2008 est désormais pleinement opérationnel. Il permet en outre une meilleure gestion et un contrôle :

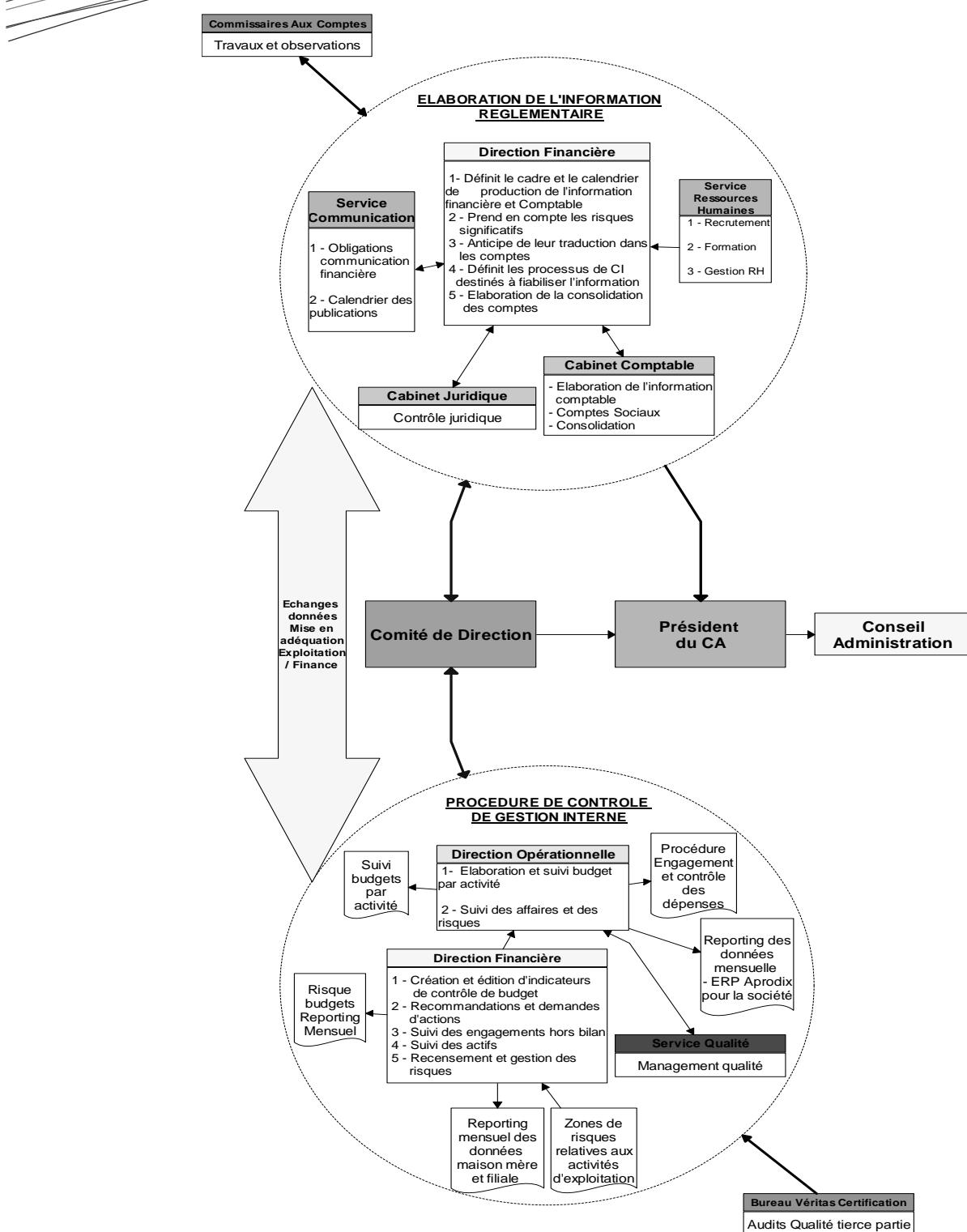
- Gestion des achats
- Contrôle automatique de l'enregistrement des achats sur affaire,
- Contrôle automatique de l'enregistrement des heures,
- Amélioration du contrôle des affaires (heures – achats – délais),
- Contrôle sur état des affaires à tout moment,
- Intégration des données de toutes les affaires de l'entreprise, en respectant la vision particulière de chaque responsable et en mettant en cohérence toutes les actions de gestion des affaires
- Passerelle vers la comptabilité des factures Clients
- Bilan d'affaire automatisé – Edition de revues de clôtures.

PARTAGE DES INFORMATIONS

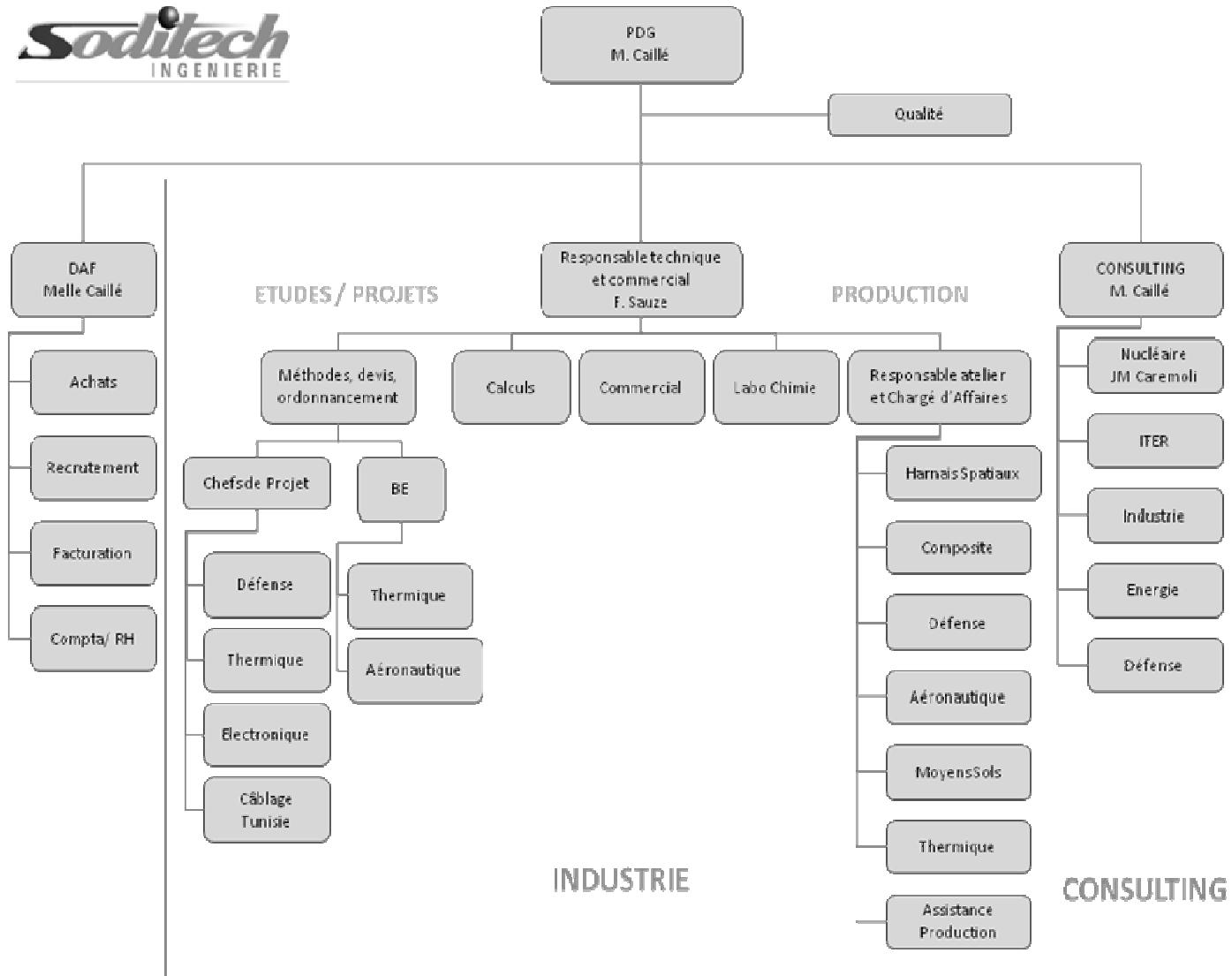


2.4.3.2 Relations opérationnel/ finances/ comptabilité

Le département financier centralise l'ensemble des données comptables, financières, juridiques et sociales des différents départements. La filiale brésilienne transmet, à périodicité régulière, des informations de suivi opérationnel ainsi que des reporting financiers, comptables et sociaux. Le département financier s'appuie sur un cabinet comptable pour l'élaboration des comptes sociaux et consolidés.



2.4.3.3 Organigramme au 31 décembre 2010



III. ETATS FINANCIERS SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2010

3.1 Comptes Sociaux de l'exercice clos le 31 Décembre 2010

BILAN (en €)	31/12/2010			31/12/2009
ACTIF	Brut	Amortis. provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Concessions, brevets et droits similaires	1 733 528	1 723 911	9 617	29 706
Fonds commercial	2 296 758	-	2 296 758	2 296 758
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	4 030 286	1 723 911	2 306 375	2 326 464
Constructions	3 471	3 128	343	691
Installations techniques, matériel et ouvrage industriels	115 269	108 326	6 943	32 818
Autres immobilisations corporelles	1 283 514	1 157 936	125 578	229 062
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	1 402 254	1 269 390	132 864	262 571
Avance et acomptes	-	-	-	-
Autres participations	177 707	111 161	66 546	66 546
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	1 322	-	1 322	48
Autres immobilisations financières	72 112	30 048	42 064	40 204
Immobilisations financières	251 141	141 209	109 932	106 798
ACTIF IMMOBILISE	5 683 681	3 134 510	2 549 171	2 695 833
ACTIF CIRCULANT				
Matières premières, approvisionnements	174 284	-	174 284	103 413
En cours de production de biens	-	-	-	38 752
En cours de production de services	92 001	-	92 001	43 445
Marchandises	-	-	-	-
Stocks et en-cours	266 285	0	266 285	185 610
Clients et comptes rattachés	982 183	30 422	951 761	931 170
Autres créances	597 644	-	597 644	831 927
Créances	1 579 827	30 422	1 549 405	1 763 097
Disponibilités	28 247	-	28 247	17 726
Charges constatées d'avance	44 556	-	44 556	7 493
ACTIF CIRCULANT	1 918 915	30 422	1 888 492	1 973 926
TOTAL ACTIF	7 602 596	3 164 932	4 437 663	4 669 759

BILAN (en €)		
PASSIF	31/12/2010	31/12/2009
Capital social ou individuel (Dont versé : 1 905 599)	1 905 599	1 905 599
Prime d'émission, de fusion, d'apport	3 977 644	3 977 644
Réserve légale	149 998	149 998
Réserves statutaires ou contractuelles	756 952	756 952
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	-	-
Report à nouveau	(5 805 012)	(6 091 965)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	101 332	286 952
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
CAPITAUX PROPRES	1 086 513	985 180
Produit des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
AUTRES FONDS PROPRES	-	-
Provisions pour risques	76 093	99 560
Provisions pour charges	-	-
PROVISIONS	76 093	99 560
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	115 644	226 068
Concours bancaires courants	21 334	21 369
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)	83 274	84 746
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 325 800	1 229 854
Dettes fiscales et sociales	1 657 241	1 905 464
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	9 370	82 324
<i>Comptes de régularisation</i>	-	-
DETTES	3 212 663	3 549 825
Produits constatés d'avance	62 394	35 194
Ecarts de conversion passif	-	-
TOTAL PASSIF	4 437 663	4 669 759

COMPTE DE RESULTAT (en €)	31/12/2010	31/12/2009
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises	805 604	1 632 005
Production vendue de Biens	820 553	847 418
Production vendue de Services	4 726 410	5 074 417
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	6 352 568	7 553 840
Production stockée	48 556	-113 432
Subventions d'exploitation	18 083	-
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	218 207	340 644
Autres produits	620	121 453
Total des produits d'exploitation	6 638 034	7 902 505
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achat de marchandises	19 225	-
Achat de matières premières et d'autres approvisionnements	2 565	4 271
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	(32 118)	119 955
Autres achats et charges externes	2 285 951	2 986 437
Impôts, taxes et versements assimilés	132 568	221 893
Salaires et traitements	2 826 007	2 841 573
Charges sociales	1 215 776	1 170 046
Dotations aux amortissements	134 141	138 397
Sur actif circulant : dotations aux provisions	30 422	114 532
Pour risques et charges : dotations aux provisions	30 000	10 000
Autres charges	225 707	9 776
Total des charges d'exploitation	6 870 244	7 616 880
RESULTAT D'EXPLOITATION	(232 210)	285 624
Produits financiers	49 853	5167
Charges financières	74 781	107763
RESULTAT FINANCIER	(24 928)	(102 596)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(257 138)	183 029
Produits exceptionnels	179 480	110 609
Charges exceptionnelles	102 743	302 081
RESULTAT EXCEPTIONNEL	76 737	(191 472)
Impôts sur les bénéfices	(281 733)	(295 397)
BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	101 332	286 954

3.2 Annexes aux Comptes Sociaux

3.2.1 Faits Caractéristiques de l'exercice

- La société Soditech Ingénierie SA a constitué des engagements de retraite. Les indemnités de départ sont liées aux conventions collectives et concernent principalement les indemnités de départ à la retraite ou de fin de carrière. Une partie des engagements de retraite est gérée par des compagnies d'assurance. Au 31 décembre 2010, les indemnités de départ gérées par la compagnie d'assurance ARIAL étaient de 117 530 €.
- La société Soditech Ingénierie SA a engagé des frais de recherche durant l'exercice 2010 ouvrant droit au crédit d'impôt recherche. De ce fait, une demande de CIR a été établie pour un montant total de 297 375 €.

3.2.2 Evénements significatifs postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est à signaler.

3.2.3 Règles et méthodes comptables

(Code du commerce - articles L.123-12 et L.123-28)
(Décret n°83-1020 du 29/11/83) (Règlement CRC n°99- 03 : PCG)

3.2.3.1 Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Les informations suivantes sont données :

- les immobilisations sont amorties en linéaire :
 - sur 3 ans pour les frais d'établissement ;
 - sur 3 ans pour les frais de brevet, de création de site internet, de frais de développement ;
 - sur 5 ans pour le matériel.
- Les stocks ont été évalués à leur coût d'achat.
- Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

3.2.3.2 Dérogations

Néant

3.2.3.3 Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

3.2.3.4 Informations générales complémentaires

Néant

3.2.4 Complément d'informations relatif au Bilan

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Agence Côte d'Azur
1 bis Allée des Gabians
06150 Cannes la Bocca



Agence Vallée du Rhône
36 impasse François Gernelle
84120 Pertuis

3.2.4.1 Etat des immobilisations, amortissements et provisions, échéances des créances et dettes
 Consulter les tableaux fiscaux 5, 6, 7 et 8.

3.2.4.2 Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du Bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	10 764
Autres créances	8 019
Total	18 783

3.2.4.3 Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du Bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	82 549
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	166 762
Dettes fiscales et sociales	530 455
Autres dettes	8 810
Total	788 576

3.2.4.3 Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	44 556
Charges financières	-
Charges exceptionnelles	-
Total	44 556
Produits constatés d'avance	
Produits d'exploitation	62 394
Produits financiers	-
Produits exceptionnels	-
Total	62 394

3.3 Commentaires sur les Comptes Sociaux clos au 31 décembre 2010

3.3.1 Notes sur le Bilan

ACTIF

- La stabilisation du poste « clients » s'explique par l'encaissement d'un certain nombre d'arriérés de créances clients. En outre, en raison de la diminution du Chiffre d'affaires et d'une rationalisation des facturations des affaires « au forfait » depuis deux exercices, la société a comptabilisé peu d'encours en 2009 (82 167€) et en 2010 (92 001€).
- La reprise des achats du service aéronautique en interne a nécessité la constitution d'un stock en fin d'exercice 2010. Le stock de matières premières et approvisionnements est ainsi passé de 103 413€ (31 décembre 2009) à 174 284€ (31 décembre 2010).

PASSIF

- Le total des dettes fiscales et sociales a diminué de 13% en 2010 et s'élève à 1 658 K€ contre 1 905 K€ à la fin de l'exercice précédent (les dettes fiscales et sociales avaient déjà diminué de 32% au cours de l'exercice 2008 et de 37% en 2009). Les dettes fournisseurs continuent d'être remboursées de manière régulière.
- L'endettement bancaire à la clôture de l'exercice 2010 a diminué en raison du remboursement d'un emprunt contracté en 2009.

CONCLUSION

En conclusion, la société a diminué son BFR au cours de l'exercice 2010 afin de pallier à une activité morose tout en respectant ses engagements de remboursements d'une partie de son passif social, fiscal et fournisseur au titre du même exercice.

3.3.1 Notes sur le Compte de Résultat

- Le chiffre d'affaires de la société s'établit à 6 352 568 € sur l'exercice 2010 contre 7 553 839 € pour l'exercice 2009. Cette diminution de 15,7 % s'explique par la baisse de l'activité aéronautique sur les hélicoptères et un tassement du spatial avec la fin des activités sur la constellation Globalstar, mais également par la baisse conjoncturelle précisément dans ces secteurs du spatial et de l'aéronautique sur les hélicoptères.
- Les produits d'exploitation ont diminué de 7 902 504 € à 6 638 034 € soit une baisse de 16,0 %
- Les charges d'exploitation ont diminué de 7 616 880 € à 6 870 245 € soit une baisse de 9,8 %. Il est à noter que le poste « Autres Achats et charges externes » a diminué de 23,3 % contre une diminution du chiffres d'affaires de 15,7 % ce qui traduit une bonne gestion des achats. Toutefois la masse salariale est restée stable ce qui s'explique par 2 paramètres distincts : renforcement de l'équipe commerciale dès le deuxième semestre ce qui a contribué à alourdir la masse salariale des improductifs, maintien des équipes aéronautiques et espace malgré les retards de programme, nous espérons ainsi bénéficier en 2011 de ces options qui ont pénalisé 2010 : du report de Chiffre d'affaire et de la montée en efficacité de la nouvelle équipe commerciale.
- Résultat financier : le résultat financier pour l'exercice est négatif (24 928 €) contre (102 596 €) en 2009 dû en grande partie à une optimisation de l'utilisation du factoring que la société utilise sur la quasi-totalité des créances.
- Résultat exceptionnel : La société a effectué une plus-value de cession sur une location financière en cours d'exercice pour un montant de 60K€, des factures fournisseurs antérieures à 2008 ont été annulées. Il en résulte un résultat exceptionnel positif de 76 738 € contre (191 473 €) en 2009.

- Charge d'impôt : Compte tenu du déficit fiscal reportable, la société n'a pas provisionné d'impôt sur les sociétés. La société a envoyé une demande de remboursement anticipé du Crédit d'Impôt Recherche pour 2010 d'un montant de 297 375 €. Le CIR 2009 ayant été rectifié par l'Administration fiscale à hauteur de 15 642€, il ressort un crédit d'impôt de 281 633€ au 31 décembre 2010. Il est à noter que la société a déjà payé la rectification d'impôt.
- **Compte tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice net de 101 332 € (1,6 % CA).**

IV. ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2010

4.1 Comptes Consolidés de l'exercice clos le 31 Décembre 2010

ACTIF	31/12/2010	31/12/2009
Goodwill	-	-
Autres immobilisations incorporelles	2 312 782	2 334 306
Immobilisations corporelles	471 918	474 392
Autres actifs non-courants	48 119	47 001
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	2 832 819	2 855 699
Stocks et en-cours	266 285	185 610
Clients et comptes rattachés	472 876	474 340
Autres actifs courants	212 946	370 485
Actif d'impôt courant	730 754	624 205
Actifs financiers à la juste valeur - contrepartie résultat	-	22 266
Trésorerie et équivalent de trésorerie	303 313	126 814
TOTAL ACTIFS COURANTS	1 986 174	1 803 720
TOTAL ACTIF	4 818 993	4 659 419
PASSIF	31/12/2010	31/12/2009
Capital émis	1 905 599	1 905 599
Autres réserves	(875 302)	(1 163 004)
Titres en auto-contrôle	-	-
Résultat de l'exercice	118 887	250 521
Intérêts minoritaires	283 895	163 564
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 433 079	1 156 680
Emprunts et dettes financières à long terme	110 253	85 679
Passif d'impôts non courants	-	-
Provisions à long terme	-	-
TOTAL PASSIF NON COURANTS	110 253	85 679
Fournisseurs et comptes rattachés	796 379	676 474
Emprunts à court terme	340 829	332 526
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	-	-
Passif d'impôt courant	-	-
Provisions à court terme	76 093	99 560
Autres passifs courants	2 062 360	2 308 500
TOTAL PASSIF COURANTS	3 275 661	3 417 060
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	4 818 993	4 659 419

Les notes explicatives du Bilan consolidé se trouvent en partie 4.2.5.1.

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2010	31/12/2009
Chiffre d'affaires	8 767 798	9 215 260
Autres produits de l'activité	-	
Achats consommés	(1 102 208)	(1 804 008)
Charges de personnel	(5 434 837)	(5 264 729)
Charges externes	(1 616 247)	(1 532 950)
Impôts et taxes	(418 158)	(451 252)
Dotation aux amortissements	(188 968)	(183 319)
Dotation aux provisions	147 645	164 419
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	48 556	(113 432)
Autres produits et charges d'exploitation	(225 087)	109 633
Résultat opérationnel courant	(21 506)	139 622
Autres produits et charges opérationnels	105 935	(137 609)
Résultat opérationnel	84 429	2 013
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	49 792	120 876
Coût de l'endettement financier brut	(132 231)	(208 300)
Coût de l'endettement financier net	(82 439)	(87 424)
Autres produits et charges financiers	2 690	2 251
Charge d'impôt	236 485	295 397
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-	
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	241 165	212 237
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-
Résultat net	241 165	212 237
Part du groupe	118 887	250 521
Intérêts minoritaires	122 278	(38 284)
Nombre d'Actions	2480280	2 480 280
Résultat net de base par action	0,047932895	0,10101
Résultat net dilué par action	0,047932895	0,10101

Les notes explicatives du Compte de résultat consolidé se trouvent en partie 4.2.5.2.

Tableau de flux de trésorerie consolidé	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net consolidé	241 165	212 237
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions	165 501	182 578
-/+ Plus et moins-values de cession	(64 730)	(1 981)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	341 936	392 834
+ Coût de l'endettement financier net	138 944	208 300
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)	(236 485)	(295 397)
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)	244 395	305 737
- Impôts versé	158 568	367 766
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité	(85 301)	(790 079)
+/- Autres flux générés par l'activité	-	-
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (D)	317 662	(116 576)
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(40 562)	(216 265)
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	115 524	12 563
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	-	(4 735)
+/- Variation des prêts et avances consentis	(1 119)	51 701
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (E)	73 843	(156 736)
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital :	-	-
+ Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options	-	-
-/+ Rachats et reventes d'actions propres	-	-
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice :	-	-
- Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées	-	28 356
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	84 630	100 369
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	(163 268)	(14 690)
- Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)	(177 241)	(208 300)
+/- Autres flux liés aux opérations de financement	-	-
= FLUX NET de TRESORERIE LIE aux OPERATIONS de financement (F)	(255 879)	(94 265)
+/- Incidence des variations des cours des devises (G)	18 641	20 503
= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE H = (D + E + F + G)	154 267	(347 074)
TRESORERIE D'OUVERTURE (I)	127 711	474 785
TRESORERIE DE CLOTURE (J)	281 980	127 711
ECART : H - (J-I)	-	-

4.2 Annexes aux Comptes Consolidés

4.2.1 Entité présentant les états financiers

Soditech Ingénierie S.A. est une société de droit français dont le siège social est 1 bis allées des Gabians – 06150 Cannes La Bocca.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2010 reflètent la situation comptable de Soditech Ingénierie S.A. et ses filiales (ci après « le Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées.

4.2.2 Base de préparation

4.2.2.1 Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 29 avril 2011.

4.2.2.2 Base d'évaluation

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs issus de regroupement d'entreprises qui sont enregistrés à leur juste valeur.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

4.2.2.3 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers sont présentés en euros qui est la monnaie fonctionnelle du groupe. Toutes les données financières des notes annexes sont présentées en milliers d'euros.

4.2.2.4 Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable, qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers, sont décrites dans les notes suivantes :

- Note 4.2.3.1.6 : Regroupement d'entreprises
- Note 4.2.3.2.4 : Stocks
- Note 4.2.3.2.8 : Provisions
- Note 4.2.3.2.9 : Avantages au personnel

4.2.3 Règles et méthodes comptables

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés et d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

4.2.3.1 Principes de consolidation

4.2.3.1.1 Périmètre de consolidation

Toutes les filiales et participations placées sous le contrôle direct ou indirect de la société mère ou sur lesquelles cette dernière exerce une influence notable, sont retenues dans le périmètre de consolidation.

Aucune société n'est exclue du périmètre.

4.2.3.1.2 Méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes des filiales sur lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exercables ou convertibles sont pris en considération.

Les comptes de la filiale brésilienne, bien que détenue à hauteur de 35 %, sont intégrés globalement compte tenu de l'influence dominante du Groupe sur celle-ci.

L'intégration globale permet de prendre en compte, après élimination des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées, la part des résultats et des capitaux propres revenant aux porteurs de capitaux propres de la société étant distinguée de celle relative aux intérêts des autres actionnaires.

4.2.3.1.3 Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés. Il peut s'agir de plus ou moins values résultant de transferts d'immobilisations ou de titres, de profits sur des stocks intra-groupe, de dividendes distribués pour des sociétés du groupe. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe ne sont éliminées que dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

4.2.3.1.4 Monnaie étrangère

4.2.3.1.4.1 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis au cours de change en vigueur à cette date. Les écarts de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisés en résultat.

4.2.3.1.4.2 Etats financiers des activités à l'étranger

Les actifs et passifs d'une activité à l'étranger y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture des comptes. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros au cours de change moyen de la période. Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.

4.2.3.1.5 Dates de clôture

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation ont un exercice social couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

4.2.3.1.6 Regroupement d'entreprises

Lors de la prise de contrôle d'une nouvelle société, les actifs et passifs acquis sont comptabilisés à leur juste valeur déterminée à cette date.

La différence positive existant entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à partir de ce bilan à la date d'acquisition est comptabilisée comme goodwill à l'actif du bilan.

La différence négative existant entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à partir de ce bilan à la date d'acquisition est comptabilisé directement en résultat.

4.2.3.2 Principales méthodes comptables

4.2.3.2.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent à l'actif pour leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs éventuelles. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les subventions d'investissement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément. Aucune composante au titre de dépenses de remplacement ou renouvellement n'a été identifiée.

Les contrats de location sont classés soit en tant que contrats de location-financement dès lors qu'ils transfèrent au preneur la quasi totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs, soit en contrat de location simple :

- dans le cas de location-financement (contrat de crédit-bail immobilier), les immobilisations ainsi financées sont présentées à l'actif du bilan. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Les charges de location sont ventilées entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La politique d'amortissement des actifs faisant l'objet d'un contrat de location financement est similaire à celle appliquée pour les immobilisations corporelles.
- dans le cas de location simple, les charges de location sont maintenues au poste charges externes du compte de résultat.

Les principaux contrats de location-financement concernent du matériel et ont une durée variant entre 3 ans et 5 ans. Les contrats de location simple concernent des biens immobiliers.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les durées d'utilité sont les suivantes :

Immobilisations Corporelles	Durée
Agencements, aménagements des constructions	5 à 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	3 à 5 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel de bureau	3 ans
Matériel informatique	2 à 5 ans

4.2.3.2.2 Immobilisations incorporelles

4.2.3.2.2.1 Goodwill

Les goodwill (IAS 36 et 38) sont évalués à leur coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

Ces goodwill sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur (cf. paragraphe 3.2.3 ci-après sur les dépréciations d'actifs).

4.2.3.2.2.2 Frais de recherche et de développement

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles sont comptabilisées en charges dès qu'encourues.

Les dépenses liées aux activités de développement ayant pour but d'améliorer de manière substantielle la production de produits et de procédés nouveaux sont capitalisés si le produit ou le procédé est jugé techniquement et commercialement viable et que le Groupe dispose de ressources suffisantes pour enachever le développement.

Au 31 décembre 2010, certains projets ont généré au cours de l'exercice, des recherches ouvrant droit au crédit d'impôt recherche.

4.2.3.2.2.3 Autres actifs incorporels

Les autres actifs incorporels répondent aux critères de reconnaissance des actifs prévus par la norme IAS 38 : ils sont identifiables, généreront des avantages économiques et sont évaluables de manière fiable. Ils comprennent les fonds de commerce, les licences, brevets et droits au bail acquis et sont enregistrés au bilan au coût d'acquisition.

Aucune réévaluation de ces incorporels n'est pratiquée.

4.2.3.2.2.4 Fonds de commerce

Les fonds de commerce inscrits au bilan sont issus de la transmission universelle de patrimoine opérée en 2008. La part comptabilisée en fonds de commerce est de :

- 170 261,25 € pour Sn-Irge SAS,
- 2 126 496,86 € pour Soditech SAS.

4.2.3.2.2.5 Amortissements

Les fonds de commerce ne sont pas amortis. Les logiciels sont amortis sur une durée d'utilisation estimée sur une période comprise entre 3 et 5 ans.

L'amortissement des autres immobilisations incorporelles est calculé suivant le mode linéaire avec des durées d'amortissement comprises entre 1 et 3 ans.

4.2.3.2.3 Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les valeurs comptables des actifs du Groupe, autres que les stocks et les actifs d'impôts différés, sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. Les goodwill générés dans le cadre de regroupement d'entreprises sont affectés, pour les besoins de cette identification, aux unités génératrices de trésorerie (U.G.T.) susceptibles de bénéficier des effets de synergie de l'acquisition.

En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient fait l'objet d'une estimation.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'U.G.T. à laquelle il appartient excède la valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité, cette dernière étant estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par son utilisation.

La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité de génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

Lorsque la juste valeur d'une immobilisation incorporelle (hors goodwill) ou corporelle s'apprécie au cours d'un exercice et que la valeur recouvrable excède la valeur comptable de l'actif, les éventuelles pertes de valeur constatées lors d'exercices précédents sont reprises en résultat.

Au 31 décembre 2010, aucune perte de valeur n'a été constatée.

4.2.3.2.4 Stocks

Les stocks inscrits au bilan sont comptabilisés au prix d'achat. L'évaluation, suivant la méthode de l'avancement, des travaux en cours résulte d'un suivi des ordres de fabrication. Chaque ordre de fabrication est évalué en fonction du temps passé par chaque collaborateur et des approvisionnements nécessaires à la réalisation des travaux.

Concernant les marchés à forfait, lorsque à la date d'arrêté la différence entre le prix de vente prévu au marché augmenté des révisions de prix et avenants, et le coût prévisionnel réactualisé du marché fait ressortir une marge négative, une limitation des encours théoriques ou une provision pour perte est comptabilisée.

4.2.3.2.5 Clients et autres débiteurs, fournisseurs et autres créditeurs

Les créances et dettes commerciales et les autres créances et autres dettes sont comptabilisées à leur valeur de transaction diminuée d'une éventuelle dépréciation.

La juste valeur des ces créances est déterminée sur la base des risques identifiés, et d'une appréciation au cas par cas.

4.2.3.2.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont principalement constitués de comptes de caisse, de comptes bancaires et de placement à court terme ayant une échéance de moins de trois mois et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques de fluctuations significatifs.

4.2.3.2.7 Capital social et réserves

4.2.3.2.7.1 Actions propres

Lorsque la société mère rachète ses propres actions, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés comme une variation des capitaux propres. Les actions ainsi rachetées sont déduites du total des capitaux propres et classées sous la rubrique « actions propres » jusqu'à ce qu'elles soient annulées.

Au cours de l'exercice 2010, la société mère n'est pas intervenue sur le marché boursier. Elle ne détient aucune action propre au 31 décembre 2010.

4.2.3.2.7.2 BSCPE et options accordés au personnel

Des options et bons de souscription d'actions sont accordés aux dirigeants et à certains salariés du groupe.

Conformément à la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1^{er} janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel par le crédit des réserves de stock options dans les capitaux propres. Tous les plans du Groupe étant antérieurs au 7 novembre 2002, ils ne sont pas évalués et restent non comptabilisés.

4.2.3.2.8 Provisions

En application de la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dont la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

Les hypothèses et les sources d'incertitudes concernant les estimations faites à la clôture de l'exercice ne présentent pas un risque important d'entraîner un ajustement significatif des provisions au cours de la période suivante. Le montant des provisions ne serait impacté qu'en cas de litige nouveau important.

Les provisions significatives dont les dates de paiement peuvent être anticipées font l'objet d'une actualisation. A l'exception de la provision pour indemnités de départ à la retraite, les autres provisions ne présentent pas les caractéristiques nécessaires pour faire l'objet d'une actualisation.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement hors bilan.

4.2.3.2.9 Avantages au personnel

Les engagements du Groupe en matière d'avantages au personnel relèvent de régimes à prestations définies, régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires.

Cette garantie de ressources complémentaires constitue pour le Groupe une prestation future pour laquelle un engagement est calculé. Le calcul de la provision s'effectue en estimant le montant des avantages que les employés auront accumulés en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices précédents.

Le calcul tient compte d'hypothèses relatives aux caractéristiques futures du personnel (mortalité, rotation du personnel...) ainsi que des hypothèses financières telles que l'augmentation des salaires ou le taux d'actualisation des prestations.

Les régimes à prestations définies peuvent être financés par des contrats d'assurance ou fonds de pension.

La valeur actualisée de l'obligation finale des prestations définies est comptabilisée au bilan déduction faite de la juste valeur des actifs du régime qui couvrent les engagements.

Au sein du groupe, les régimes à prestations définies regroupent les indemnités de départ et les droits individuels à la formation.

4.2.3.2.9.1 Indemnités de départ

Les indemnités de départ sont liées aux conventions collectives et concernent principalement les indemnités de départ à la retraite ou de fin de carrière. Les engagements de retraite sont gérés par des compagnies d'assurance.

Au 31 décembre 2010, les indemnités de départ gérées par la compagnie d'assurance ARIAL étaient de 117 530 €.

4.2.3.2.9.2 Droits individuels à la formation

Les salariés bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée bénéficient d'un droit individuel à la formation d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de 6 ans (plafonné à 120 heures).

Ces droits constituent un engagement du groupe estimé en nombre d'heures de formation correspondant aux droits acquis par les salariés, sous déduction des droits ayant fait l'objet d'une demande de formation.

4.2.3.3 Méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de marchandises ou de services est comptabilisé net des remises et des avantages commerciaux consentis et des taxes sur vente, dès lors que le transfert aux clients des risques et avantages inhérents à la propriété a eu lieu ou que le service a été rendu.

Il n'y a pas de facilités de paiement accordées aux clients qui nécessiteraient la détermination de la juste valeur du chiffre d'affaires par l'actualisation de l'ensemble des recettes futures.

4.2.3.4 Opérations financières

Les opérations financières comprennent le coût de l'endettement financier brut, les produits de trésorerie et les autres charges et produits financiers.

4.2.3.5 Impôts sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats correspond à la somme des impôts exigibles de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées. Celles-ci sont calculées sur toutes les différences temporelles entre la base fiscale et la base comptable consolidée des actifs et passifs, selon une approche bilantielle avec application du report variable.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où il est probable que les résultats fiscaux futurs permettront leur imputation. Les actifs d'impôts différés sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la proportion où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

Conformément à la norme IAS12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

La société Soditech Ingénierie SA bénéficiant d'un report déficitaire n'a pas provisionné d'impôt sur les bénéfices. En revanche, la société a engagé des frais de recherche durant l'exercice 2010 ouvrant droit au crédit d'impôt recherche. De ce fait, une demande de CIR a été établie pour un montant total de 297 375 €.

4.2.3.6 Résultat par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du groupe) par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le groupe.

Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante.

4.2.3.7 Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte du Groupe, engagée dans la fourniture de produits ou services (secteur d'activité) ou dans la fourniture de produits ou services au sein d'un environnement économique particulier (secteur géographique), et exposée à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs.

Le premier et le deuxième niveau de l'information sectorielle du Groupe sont respectivement le « secteur géographique » et le « secteur d'activité ».

Les informations sectorielles sont présentées dans le rapport de gestion.

4.2.3.8 Gestion du risque financier

4.2.3.8.1 Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients.

La politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique de la clientèle, incluant notamment le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans réelle influence sur le risque de crédit. Il n'y pas de concentration du risque crédit au niveau géographique.

Les soldes des clients font l'objet d'un suivi régulier. Le Groupe a subi peu de pertes à ce titre depuis plusieurs années.

S'agissant des créances clients et autres débiteurs, le Groupe ne demande pas de garantie spécifique.

4.2.3.8.2 Risque de taux

Le groupe n'est pas exposé au risque de taux car l'endettement n'est qu'à taux fixe. Par ailleurs, le groupe ne dispose pas d'actifs financiers à taux variable à la clôture de l'exercice.

4.2.3.8.3 Risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change sur les ventes qui sont libellés dans une monnaie autre que les monnaies fonctionnelles respectives des entités du Groupe. Les monnaies principalement concernées sont le dollar américain et le real brésilien.

4.2.3.8.4 Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes à leur échéance.

Lorsque le Groupe est confronté à ce risque, il négocie avec les créanciers concernés un étalement.

Par ailleurs, aucun contrat de financement ne comprend d'engagement lié à l'évaluation de la dette du Groupe par les agences de notation.

4.2.3.8.5 Instruments de garantie

Le groupe n'a pas donné d'actifs financiers en garantie de passifs ou de passifs éventuels.

De même, le groupe ne détient aucune garantie (d'un actif financier ou non financier) qu'il serait autorisé à vendre ou à redonner en garantie.

4.2.3.8.6 Opérations de décomptabilisation

Le Groupe décomptabilise un actif financier :

- Lorsqu'il transfère les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie liés à cet actif financier,
- ou bien lorsqu'il conserve les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier, mais assume une obligation contractuelle de payer les flux de trésorerie à un ou plusieurs bénéficiaires finaux.

Dans ce cas, les droits et obligations créés ou conservés lors du transfert sont comptabilisés séparément en actifs ou en passifs.

Tel est le cas des transferts des créances clients aux factor : les créances clients sont dé comptabilisées dès la cession des factures et la dette correspondante constatée au profit des comptes de factor.

4.2.3.8.7 Risque sur actions

Occasionnellement, le groupe achète ses propres actions sur le marché boursier.

Durant l'exercice, la société mère n'est pas intervenue sur le marché boursier de ses propres actions et à la clôture de l'exercice, elle ne détient aucune action propre. Le groupe n'est donc pas exposé au risque sur action.

4.2.3.9 Nouvelles normes et interprétations

De nouvelles normes, amendement de normes et interprétations ne sont pas encore d'application obligatoire à fin 2010. Le Groupe n'a pas retenu la possibilité de leur application anticipée.

4.2.4 Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2010, le périmètre de consolidation du groupe Soditech comprend 4 sociétés consolidées par intégration globale. La société de droit tunisien Soditech S.r.l bien que n'ayant pas d'activité a consolidée dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2010 se présente tel qu'il suit :

Filiale	Méthode	% de contrôle	% d'intérêts
Soditech Ingénierie SA	Globale (1)	100%	100%
Agidess SARL	Globale	100%	100%
Soditech Limitada (Brésil)	Globale (2)	35%	35%
Soditech S.r.L (Tunisie)	Globale	81,82%	81,82%

(1) : « Globale » correspond à « intégration globale »

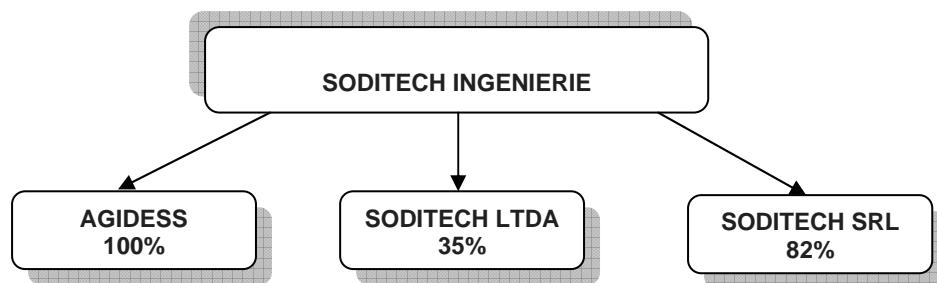
(2) : intégration globale malgré un taux de participation de 35% en raison de l'influence dominante du groupe.

4.2.4.1 Siège des Sociétés du Groupe

Société	Adresse
Soditech Ingénierie SA	1 bis Allée des Gabians - 06150 Cannes La Bocca
Agidess SARL	Word Trade Center – Route des Crêtes - 06560 Valbonne
Soditech Ltda (Brésil)	10727 Rod Dep Joao Leopoldo Jacomel, 83320-005 PINHAIS – PR, BRESIL
Soditech S.r.L (Tunisie)	Zone Industrielle Beni-Khiar, Route de Somaa 8060 Beni-Khiar, TUNISIE

4.2.4.2 Organigramme du Groupe

L'organigramme du groupe a changé au cours de l'exercice suite à la création d'une filiale en Tunisie. Cette société n'ayant pas encore d'activité, il n'y a aucune incidence sur la consolidation.



4.2.5 Capital Social

Le capital social de Soditech Ingénierie est constitué de 2 480 280 actions.

4.2.5.6 Résultat par action

Postes (en €)	2010	2009
Résultat attribuable aux actionnaires de Soditech Ingénierie	118 887	250 521
Nombre d'actions en circulation	2 480 280	2 480 280
Nombre d'actions d'autocontrôle	-	-
Moyenne du nombre d'actions en circulation	2 480 280	2 480 280
Résultat par action	0,04793	0,10101

4.2.5.7 Provisions long terme (hors Bilan)

Postes (en K€)	31/12/2010
Provisions pour indemnités de départ	117,5
Total provisions long terme	117,5

4.2.5.8 Effectif moyen

Composition de l'effectif par catégorie	2010	2009
Cadres	62	43
Techniciens supérieurs	49	74
Employés-ouvriers	39	30
Sous-traitants	4	6
Intérimaires	0	0
Total	154	153

4.2.6 Autres Informations

4.2.6.1 Parties liées

4.2.6.1.1 Prêts aux mandataires sociaux

Néant.

4.2.6.1.2 Autres transactions avec les parties liées

Les transactions et soldes avec les parties liées sont non significatives.

4.2.6.2 Actifs et passifs éventuels

Il n'y a pas d'actifs éventuels ou de passifs éventuels significatifs identifiés à la clôture de l'exercice.

4.2.6.3 Engagements hors bilan

- L'encours des factures cédées à la société de factor et non payées au 31 Décembre 2010 s'élève à 970 759€. La méthode retenue est le crédit immédiat du compte client lors de la cession des factures au factor.
- Un nantissement du fonds de commerce de Soditech Ingénierie a été consenti pour un montant de 185 K€ afin de garantir un prêt en 2009.

Engagements hors bilan (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Cautions de contre-garantie sur marchés	-	-
Créances cédées non échues (Factor)	971	1 607
Créances cédées non échues (Dailly)	-	-
Nantissement hypothèques et sûretés réelles	185	185
Avals, cautions et garanties données	-	-
Autres engagements donnés	-	-
Total	1 156	1 792

4.2.6.4 Information sectorielle

4.2.6.4.1 Information par zone géographique

Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique (en K€)

Zone Géographique	2008	2009	2010	Variation 2010/2009 (%)
France	9 799	7 541	6 291	-16,5%
International (Brésil)	3 079	1 674	2 476	+ 47,9%
Total	12 878	9 215	8 768	-4,8 %

Résultat opérationnel par zone géographique (en K€)

Zone Géographique	2010	2009
Sud Est	(232)	286
International (Brésil)	213	(133)
Total Cumulé	(19)	135

Résultat Net par zone géographique (en K€)

Zone Géographique	2010	2009
Sud Est	101	286
International (Brésil)	188	(59)
Total Cumulé	289	209

4.2.6.4.2 Information par Activité

Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité (en K€)

Secteur	2008	2009	2010	Variation 2010/2009 (%)
Aéronautique	2 271	2 138	1 298	-39,2%
Automobile	2 572	1 421	2 210	+55,5%
Industrie/ Défense	2 289	2 413	3 195	+32,4%
Espace	4 909	3 240	2 125	-34,4%
Travail Temporaire	837	3	-	-
Total	12 878	9 215	8 768	- 4,8 %

4.2.6.5 Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

4.3 Notes sur les comptes consolidés

Les sociétés placées sous le contrôle direct ou indirect de la société Soditech Ingénierie ou sur lesquelles cette dernière exerce une influence notable, sont retenues dans le périmètre de consolidation.

Il s'agit des sociétés suivantes :

- « AGIDESS » détenue à 100% par la Société qui n'a plus d'activité significative,
- « Soditech Limitada », société brésilienne qui fait l'objet d'une intégration globale bien que détenue à hauteur de 35 %, en raison de l'influence déterminante du groupe sur cette filiale.
- « Soditech S.r.L », société tunisienne qui fait l'objet d'une intégration globale, le pourcentage de détention est de 81,82%.

Un organigramme du groupe consolidé est intégré au paragraphe 4.2.4.2.

Les comptes consolidés de Soditech Ingénierie font ressortir pour l'exercice 2010 un chiffre d'affaire de 8 767 798 € en diminution de 4,85 % par rapport à l'exercice 2009.

Le chiffre d'affaires de la filiale Brésilienne, Soditech Limitada, a fortement progressé au second semestre 2010 après avoir connu une réduction en 2009.

Le chiffre d'affaires France a lui diminué de 15,7 % essentiellement sur ses secteurs historiques sur les quelle la reprise n'a pas eu lieu en 2010, mais est visible maintenant en 2011.

Par rapport au précédent exercice :

- Les achats ont diminué à hauteur de 38,9 %, passant de 1 804 008 € en 2009 à 1 102 208 € en 2010.
- Les charges de personnel ont progressé de 3,2 %, passant de 5 264 729 € en 2009 à 5 434 837 € en 2010, en raison de la progression de la demande au Brésil.
- Les charges externes sont en hausse de 5,4 % à 1 616 247 € contre 1 532 950 € lors de l'exercice précédent.

Il en ressort les éléments suivants :

- Le résultat opérationnel est en progression à 84 429 € contre 2 013 € en 2009.
- Le coût de l'endettement financier a diminué et s'établit à 82 439 € contre 87 424 € lors de l'exercice précédent.
- Le résultat net est positif à hauteur de 241 165 € (soit 2,75 % du CA) contre 212 237 € sur 2009.

4.3.1 Notes sur le Bilan

NB : Le taux de change de clôture au 31 décembre 2010 était de 2,228 et le taux au 31 décembre 2009 s'élevait à 2,50733.

Tableau des Mouvements 2010 en valeur brute

Montant (en €)	Ouverture	Achats	Ventes	Variation Tx de change	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	5	-	-	-	-	5
ECARTS D'ACQUISITION	5	-	-	-	-	5
Concessions, brevets et droits similaires	1 775	33	43	4	-	1 770
Fonds commercial	2 297	-	-	-	-	2 297
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 072	33	43	4	-	4 066
Constructions	3	-	-	-	-	3
Installations techniques, matériel, outillage	178	2	31	2	159	309
Autres immobilisations corporelles	1 640	6	42	31	-	1 608
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 821	8	73	33	159	1 920

Amortissements 2010

Montant (en €)	Ouverture	Reprises	Dotations	Variation Tx de change	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	5	-	5	-	-	5
ECARTS D'ACQUISITION	5	-	5	-	-	5
Concessions, brevets et droits similaires	1 738	14	27	3	-	1 754
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 738	14	27	3	-	1 754
Constructions	3	-	10	-	-	13
Installations techniques, matériel, outillage	129	16	12	2	-	128
Autres immobilisations corporelles	1 214	35	136	11	-	1 308
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 346	51	158	13	-	1 449

Tableau des Mouvements 2010 en valeur nette

Montant (en €)	Ouverture	Reprises	Dotations	Variation Tx de change	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	(0)	-	(5)	-	-	-
ECARTS D'ACQUISITION	(0)	-	(5)	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	38	19	16	1	-	16
Fonds commercial	2 297	-	-	-	-	2 297
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 334	19	16	1	-	2 313
Constructions	0	-	(10)	-	-	(9)
Installations techniques, matériel, outillage	48	(14)	19	0	159	181
Autres immobilisations corporelles	426	(29)	(94)	20	-	300
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	474	(43)	(85)	20	159	472

Actifs non courants

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Titres de participations	5	5
Prêts	1	-
Autres immobilisations financières	72	72
Créances rattachées à des participations	-	-
Provisions	(30)	(30)
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	48	47

Stocks et travaux en cours

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur nette 31/12/2009
Matières premières, approvisionnements	174	103
En-cours de production	92	82
STOCKS ET EN-COURS	266	185

Clients et comptes rattachés

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Clients	419	418
Clients douteux	84	211
Provisions dépréciation comptes clients	(30)	(155)
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	473	474

Autres actifs courants

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Fonds bloqués	-	182
Factor fonds de garantie	118	157
Avances	23	22
CIR	-	-
Produits divers à recevoir	25	9
Taxes diverses	-	-
Frais sur exercice suivant	47	-
AUTRES ACTIFS COURANTS	213	370

Actif d'impôt courant

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
IS	61	-
TVA	104	131
Taxes diverses	269	198
CIR	297	295
ACTIFS D'IMPOT COURANT	731	624

Actifs financiers

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Contrepartie du résultat Ltda	-	22
ACTIFS FINANCIERS	-	22

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Disponibilités	303	127
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	303	127

Emprunts à moyen et long terme

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Emprunts	110	86
EMPRUNTS A LONG TERME	110	86

Fournisseurs et comptes rattachés

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Fournisseurs	796	676
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	796	676

Emprunts à court terme

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Découvert bancaire	21	21
Emprunts	202	140
Retraitements crédit-bail	35	33
Intérêts courus	82	85
Comptes courants associés	0	53
EMPRUNTS A COURT TERME	340	332

Provisions à court terme

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Provisions pour risques	76	100
Provisions pour charges	0	0
PROVISIONS A COURT TERME	76	100

Autres passifs courants

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Charges sociales	1 202	1 343
Fiscal	763	833
Charges à payer	35	97
Produits constatés d'avance	62	35
AUTRES PASSIFS COURANTS	2 062	2 308

4.3.2 Notes sur le Compte de résultat

Achats consommés

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Variation de stocks	-32	120
Achats de produits finis	825	1 320
Sous-traitance Etudes	288	351
Autres achats consommés	22	13
ACHATS CONSOMMES	1 102	1 804

Charges de personnel

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Salaires	3 776	3 632
Charges sociales	1 659	1 633
CHARGES DE PERSONNEL	5 435	5 265

Charges externes

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Services extérieurs	1 303	1 224
Honoraires	337	361
Transfert de charges	-25	-52
CHARGES EXTERNES	1 616	1 533

Impôts et taxes

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Impôts et taxes	418	451
IMPOTS ET TAXES	418	451

Dotations aux amortissements

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Amortissements	188	183
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	188	183

Dotations aux provisions

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Dépréciation comptes clients	116	-30
Provisions pour risques sociaux	-25	5
Provisions pour charges	57	189
DOTATIONS (REPRISES) DE PROVISIONS	148	164

Variation des stocks et travaux en cours

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Variation des encours	49	113
VARIATION DES STOCKS ET EN COURS	49	-113

Autres produits et charges d'exploitation

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Autres produits d'exploitation	(1)	121
Autres charges d'exploitation	(226)	-11
AUTRES (PRODUITS) ET CHARGES D'EXPLOITATION	(226)	110

Autres produits et charges opérationnels

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Produits exceptionnels	209	158
Charges exceptionnelles	(103)	(296)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	106	(138)

Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Vente de placements	50	119
Intérêts	-	2
PRODUITS DE TRESORERIE ET EQUIVALENTS	50	121

Coût de l'endettement financier brut

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Frais factor	68	95
Intérêts sur emprunts	64	46
Différence de change	-	44
Autres	-	23
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	132	208

Autres produits et charges financiers

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Gains de change	3	2
Pertes de change	-	-
Autres produits financiers	-	-
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	3	2

Charge d'impôt

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Impôts sur les Sociétés	61	-
Crédit Impôt Recherche	(297)	(295)
CHARGE D'IMPOT	(236)	(295)

4.3.3 Notes sur le Tableau des flux de trésorerie

Dotations aux amortissements et provisions

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Dotations aux provisions pour risques et charges	30	125
Reprises de provisions pour risques et charges	(53)	(105)
Dotations aux amortissements	252	163
Reprises d'amortissements	(64)	-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	165	183

Plus et moins values de cession

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Plus value de cession (Crédit-bail)	(65)	(2)
PLUS ET MOINS VALUES DE CESSION	(65)	(2)

Coût de l'endettement financier net

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Frais factor	63	95
Intérêts sur emprunts	56	46
Différence de change	20	44
Autres (dont frais bancaires et pertes sur placements financiers)	-	23
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	139	208

Charge d'impôt

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Impôts sur les Sociétés	61	-
Crédit Impôt Recherche	(297)	(295)
CHARGE D'IMPOT	(236)	(295)

Impôts versés

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
IS	61	0
Crédit Impôt Recherche	(297)	(296)
Taxes diverses	78	(72)
IMPOTS VERSES	(158)	(368)

Variation du besoin en fonds de roulement

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Stocks	80	233
Fournisseurs	(120)	(586)
Clients	10	986
Clients Douteux	(127)	(32)
Salaires et charges sociales	218	(1 186)
Divers	(199)	185
Charges à payer	133	(449)
Charges constatées d'avance	40	240
Produits constatés d'avance	(27)	(12)
Provisions clients	(116)	25
Autres provisions	23	(194)
VARIATION DU BFR	(85)	(790)

Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Immobilisations incorporelles	33	11
Immobilisations corporelles	7	205
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS	40	216

Encassements liés aux cessions d'immobilisations

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Immobilisations incorporelles	42	0
Immobilisations corporelles	74	13
CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	116	13

Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Titres Soditech S.r.L (Tunisie)	-	5
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	5

Prêts et avances consentis

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Prêts au personnel	(1)	-
Vente de placement financier	-	52
PRETS ET AVANCES CONSENTIS	(1)	52

Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Annulation de provision pour dividendes à verser	-	28
DIVIDENDES VERSES AUX MINORITAIRES	-	28

Encassements liés aux nouveaux emprunts

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Principal	84	86
Intérêts courus	0	14
ENCAISSEMENTS LIES AUX NOUVEAUX EMPRUNTS	84	100

Remboursement d'emprunts

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Remboursement d'emprunts	(163)	(14)
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	(163)	(14)

Agence Côte d'Azur
1 bis Allée des Gabians
06150 Cannes la Bocca



Intérêts financiers nets versés

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Factor	(80)	(107)
Intérêts sur emprunts	(80)	(98)
Retraitements crédit-baux	(17)	(3)
INTERETS FINANCIERS NETS VERSES	(177)	(208)

Incidence des variations des cours des devises

Montant (en K€)	Valeur au 31/12/2010	Valeur au 31/12/2009
Incidence variation cours du real brésilien	18	20
VARIATION COURS DES DEVISES	18	20

V. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de votre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2010 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice, ainsi que les comptes consolidés.

Notre société est depuis le 1^{er} Janvier 2008 une société d'exploitation qui a repris toutes les activités de ses anciennes filiales, à l'exception de la filiale brésilienne Soditech Limitada. Soditech Ingénierie conserve néanmoins son activité de Holding par son contrôle des sociétés Soditech Limitada (Brésil) et Soditech SrL (Tunisie).

Les comptes annuels sont établis pour une période de douze mois du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010. Aucune modification n'est intervenue dans le mode de présentation des comptes de l'exercice.

L'intégralité des comptes sociaux (bilan, compte de résultat, annexes et commentaires) sont présentés en partie III. Etats financiers sociaux.

5.1 Société Mère – Soditech Ingénierie

5.1.1 Bilan de la société Soditech Ingénierie

BILAN		
ACTIF	31/12/2010	31/12/2009
Immobilisations corporelles	132 865	262 572
Immobilisations incorporelles	2 306 374	2 326 463
Immobilisations financières	109 932	106 798
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	2 549 171	2 695 833
Stocks et en cours	266 285	185 610
Créances	1 549 405	1 763 097
Disponibilités	28 247	17 726
Charges constatées d'avance	44 555	7 493
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS	1 888 492	1 973 926
TOTAL ACTIF	4 437 663	4 669 759
PASSIF	31/12/2010	31/12/2009
Capitaux propres		
Capital	1 905 599	1 905 599
Prime d'émission	3 977 644	3 977 644
Réserve légale	149 998	149 998
Réserves statutaires ou contractuelles	756 952	756 952
Report à nouveau	(5 805 013)	(6 091 965)
Résultats	101 332	286 952
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 086 512	985 180
Provisions pour risques et charges	76 093	99 560
Dettes		
Dettes financières	220 252	332 183
Dettes d'exploitation	2 983 042	3 135 318
Autres dettes	9 370	82 324
Produits constatés d'avance	62 394	35 194
TOTAL DETTES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	3 275 058	3 585 019
TOTAL PASSIF	4 437 663	4 669 759

5.1.2 Compte de résultat de la société Soditech Ingénierie

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2010	31/12/2009
CHIFFRE D'AFFAIRES	6 352 568	7 553 839
Autres produits d'exploitation	285 466	348 665
Charges d'Exploitation	6 870 245	7 616 880
RESULTAT D'EXPLOITATION	(232 211)	285 624
Produits financiers	49 853	5 167
Charges financières	74 781	107 763
RESULTAT FINANCIER	(24 928)	(102 596)
Produits Exceptionnels	179 481	110 609
Charges exceptionnelles	102 743	302 082
RESULTAT EXCEPTIONNEL	76 738	(191 473)
Impôts sur les bénéfices	281 733	295 397
RESULTAT NET	101 332	286 952

En dehors des comptes spécifiques à notre société, dans le cadre du régime des groupes de sociétés, nous vous présentons les comptes consolidés, ainsi que la comparaison avec les comptes consolidés au 31 décembre 2010.

5.2 Comptes Consolidés

L'intégralité des comptes consolidés (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie, annexes et commentaires) sont présentés en partie IV. Etats financiers consolidés.

5.2.1 Présentation des Comptes Consolidés

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF	31/12/2010	31/12/2009
ACTIFS NON-COURANTS		
Autres immobilisations incorporelles	2 312 782	2 334 306
Immobilisations corporelles	471 918	474 392
Autres actifs non-courants	48 119	47 001
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	2 832 819	2 855 699
ACTIFS COURANTS		
Stocks et en-cours	266 285	185 610
Clients et comptes rattachés	472 876	474 340
Autres actifs courants	212 946	370 485
Actif d'impôt courant	730 754	624 205
Actifs financiers à la juste valeur - contrepartie résultat	-	22 266
Trésorerie et équivalent de trésorerie	303 313	126 814
TOTAL ACTIFS COURANTS	1 986 174	1 803 720
TOTAL ACTIF	4 818 993	4 659 419

PASSIF	31/12/2010	31/12/2009
CAPITAUX PROPRES		
Capital émis	1 905 599	1 905 599
Autres réserves	(875 302)	(1 163 004)
Résultat de l'exercice	118 887	250 521
Interêts minoritaires	283 895	163 564
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 433 079	1 156 680
PASSIFS NON COURANTS		
Emprunts et dettes financières à long terme	110 253	-
TOTAL PASSIF NON COURANTS	110 253	-
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés	796 379	676 474
Emprunts à court terme	340 829	418 205
Provisions à court terme	76 093	99 560
Autres passifs courants	2 062 360	2 308 500
TOTAL PASSIF COURANTS	3 275 661	3 502 739
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	4 818 993	4 659 419

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2010	31/12/2009
CHIFFRE D'AFFAIRES	8 767 798	9 215 260
Total produits d'exploitation	8 767 798	9 324 893
Charges d'exploitation	(8 789 304)	(9 185 271)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	(21 506)	139 622
Autres produits et charges opérationnels	105 935	(137 609)
RESULTAT OPERATIONNEL	84 429	2 013
Produits financiers	52 482	123 127
Charges financières	(132 231)	(208 300)
Charge d'impôt	236 485	295 397
RESULTAT NET	241 165	212 237
Part du groupe	118 887	250 521

Les sociétés placées sous le contrôle direct ou indirect de la société Soditech Ingénierie ou sur lesquelles cette dernière exerce une influence notable, sont retenues dans le périmètre de consolidation.

Il s'agit des sociétés suivantes :

- « AGIDESS » détenue à 100% par la Société qui n'a plus d'activité significative,
- « Soditech Limitada », société brésilienne qui fait l'objet d'une intégration globale bien que détenue à hauteur de 35%, en raison de l'influence déterminante du groupe sur cette filiale.
- « Soditech S.r.L », société tunisienne qui fait l'objet d'une intégration globale, le pourcentage de détention est de 81,82%.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Variation des Capitaux Propres Consolidés	31/12/2009	Affectation Résultat 2009	Résultat 2010	Dividendes versés par sociétés consolidées	Ecart d'Acquisition	31/12/2010
Capital social	1 906					1 906
Prime d'émission	3 308					3 308
Réserves consolidées	(4 471)	251		42	(5)	(4 184)
Résultats non distribués	251	(251)	119			119
Capitaux propres consolidés	993					1 149
Intérêts minoritaires	164					284
Total des capitaux propres	1 157					1 433

5.2.2 Présentation d'informations sectorielles

La présentation d'informations sectorielles a été réalisée selon trois niveaux d'analyse, le groupe a défini un premier niveau d'analyse par secteur industriel, un deuxième lié aux zones géographiques, enfin un troisième fait ressortir les régions associées aux secteurs industriels.

Les données sont en KEuros.

PRODUIT PAR SECTEUR HORS ACTIVITE INTRA-GROUPE

Secteur	2008	2009	2010	Variation 2010/2009 (%)
Aéronautique	2 271	2 138	1 298	-39,2%
Automobile	2 572	1 421	2 210	+55,5%
Industrie/ Défense	2 289	2 413	3 134	+32,4%
Espace	4 909	3 240	2 125	-34,4%
Travail Temporaire	837	3	-	-
Total	12 878	9 215	8 768	- 4,8 %

PRODUIT PAR ZONE GEOGRAPHIQUE HORS ACTIVITE INTRA-GROUPE

Zone Géographique	2008	2009	2010	Variation 2010/2009 (%)
France	9 799	7 541	6 291	-16,5%
International (Brésil)	3 079	1 674	2 476	+ 47,9%
Total	12 878	9 215	8 768	-4,8 %

PRODUIT PAR REGION ET PAR SECTEUR HORS ACTIVITE INTRA-GROUPE

SOCIETE	SECTEUR	2008		2009		2010	
		CA	%	CA	%	CA	%
SUD EST							
	AERO	1 764	13,70%	1 906	20,70%	1 060	-44,37%
	ESPACE	4 909	38,10%	3 240	35,20%	2 125	-34,41%
	INDUSTRIE/ ENERGIE	2 289	17,80%	2 392	26,00%	3 106	29,85%
	AUTO	-	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
	INTERIM	837	6,50%	3	0,00%	0	0,00%
TOTAL SUD EST		9 799	76,10%	7 541	81,80%	6 291	-16,57%
AMERIQUE DU SUD							
	AERO	507	3,90%	232	2,50%	238	2,59%
	ESPACE	-	0,00%	-	0,00%	0	0,00%
	INDUSTRIE/ ENERGIE	-	0,00%	21	0,20%	28	33,33%
	AUTO	2 572	20,00%	1 421	15,40%	2 210	55,52%
	INTERIM	-	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
TOTAL AMERIQUE DU SUD		3 079	23,90%	1 674	18,20%	2 476	47,91%
TOTAL		12 878	100,00%	9 215	100,00%	8 767	100,00%

5.3 Conséquences sociales de l'activité

5.3.1 Effectif moyen

L'effectif moyen du groupe Soditech se composait en 2010 de 154 personnes, dont 35 cadres, 76 techniciens, 39 employés et ouvriers et 4 sous-traitants. Le Groupe n'a pas fait appel à de l'intérim au cours de l'exercice 2010.

Composition de l'effectif par catégorie	2010	2009
Cadres	35	43
Techniciens supérieurs	76	74
Employés-ouvriers	39	30
Sous-traitants	4	6
Intérimaires	0	0
Total	154	153

5.3.2 Répartition des effectifs moyens par zone géographique

Zone Géographique	2010	2009
Sud-est	102	107
International	52	46
Total	154	153

Le nombre moyen de CDI était de 146 et de CDD était de 4. Il n'y a pas de personnel mis à disposition de l'entreprise.

La moyenne d'âge de la Société est de 34 ans. Le turn-over moyen mensuel est de 2.25%

5.3.3 Travail précaire

Le taux du travail précaire représente une moyenne de 4 salariés en contrat à durée déterminée (CDD), soit 3,92 % des salariés.

5.3.4 Recrutement

Le groupe dispose de deux chargés de recrutement un en France et un au Brésil, ainsi que d'un site web spécialisé pour le recrutement. Au cours de l'exercice, le nombre de recrutements réalisés par Soditech est de 33 personnes, dont 4 CDD. Le nombre de recrutements réalisés par Soditech au Brésil pendant l'année 2010 est de 60 personnes, dont 57 CDI, 2 stagiaires et 1 apprentie.

5.3.5 Les licenciements et leurs motifs

Au cours de l'exercice, 4 licenciements ont été effectués, deux licenciements pour faute, un licenciement économique et un licenciement pour insuffisance professionnelle en France et sept licenciements au Brésil.

5.3.6 Organisation du temps de travail

Les salariés travaillant dans les agences du groupe effectuent un horaire hebdomadaire de 39 heures. Les horaires quotidiens à respecter sont affichés dans chaque agence. Les personnes travaillant en plateau chez les clients se conforment aux horaires imposés par celui-ci.

5.3.7 Heures supplémentaires

L'usage des heures supplémentaires reste très limité : il représente pour 2010, 1,8% du volume annuel d'heures en France, 0,26% pour le Brésil.

5.3.8 Durée du travail

Le personnel perçoit une rémunération mensuelle brute fixe pour un horaire collectif pratiqué de 169 heures mensuelles. Cette rémunération mensuelle brute rémunère forfaitairement l'accomplissement de 9,85 heures supplémentaires chaque mois. 10 jours de repos dits jours de RTT sont attribués annuellement, ce qui équivaut à un horaire mensuel de référence de 161,52 heures (soit l'équivalent hebdomadaire moyen de 37,30 heures).

Les temps partiels concernent 1 salarié au 4/5^{ème}.

Au Brésil, le personnel perçoit une rémunération mensuelle brute fixe pour un horaire collectif théorique de 44 heures hebdomadaires.

5.3.9 Absentéisme maladie ou A/T

L'absentéisme représente environ 3,13% des heures théoriquement travaillées en 2009. Il se répartit en 98% pour maladie et 2% pour maternité/paternité.

L'absentéisme au sein du groupe est généralement de courte durée, excepté les maternités.

5.3.10 Les rémunérations et évolutions

La rémunération mensuelle moyenne des salariés du Groupe Soditech est de 2 380 € (France) et 3 870 Réais (Brésil). Celle des cadres est de 3 190 € (FR) ou 8 235 Réais (BR), celle des employés et des techniciens est de 1 990 € (FR) ou 3 660 Réais (BR).

Les salariés de l'équipe dirigeante au Brésil ont été comptabilisés en tant que cadres même s'il faut noter que la distinction cadre ou non cadre n'existe pas dans la législation brésilienne.

5.3.11 Égalité professionnelle entre les hommes et les femmes

Les différences de rémunération par catégorie socioprofessionnelle entre hommes et femmes sont peu significatives. Les pratiques salariales et/ou de gestion de carrière ne prennent pas en considération le sexe comme critère.

5.3.12. Intéressement – Participation et Plan d'épargne salariale

Soditech Ingénierie SA : un accord d'intéressement a été signé en date du 11 juin 2007, pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 2007. Il concerne les exercices 2007, 2008 & 2009. Les montants versés au titre de l'intéressement sont les suivants :

Exercice	Date versement	Montant en €
2008	2009	8 022
2009	2010	0
2010	2011	0

Un accord de participation est en vigueur. Du fait d'un résultat fiscal négatif il ne sera pas versé de participation au titre de l'exercice 2010.

Il n'existe pas d'accord d'intéressement ni de participation ou de plan d'épargne salariale chez Soditech Ltda.

5.3.13 Comité d'entreprise

Une délégation unique du personnel existe dans la société Soditech Ingénierie en France. Elle a été renouvelée en septembre 2010 pour une durée de deux ans.

Cette délégation se réunit mensuellement sous la présidence du Président de la société afin d'évoquer en outre l'ordre du jour suivant : plan de charge des services, entrées et sorties du personnel, effectifs mensuels, jours de fermeture (congés d'été, RTT), plan de formation, nouveaux contrats clients, horaires de travail, augmentations de salaires, respect du règlement intérieur.

5.3.14 Comité d'hygiène et de sécurité

Un comité d'hygiène et de sécurité existe sur le site de Cannes-la-Bocca. A l'issue des élections de la délégation unique du personnel les nouveaux membres ont été désignés, au nombre de trois.

Après avoir suivi les formations obligatoires incombant à leur fonction, ils se réunissent une fois par trimestre accompagnés de la Direction, des élus du personnel, du Médecin du Travail et de l'Inspecteur du Travail. Les points abordés concernent la sécurité au travail (notamment suite aux travaux effectués), les règles de précaution en matière de manipulation de produits chimiques, les dangers potentiels et les mesures à prendre pour les éviter, l'amélioration constante des conditions de travail des employés.

5.3.15 Formation

En 2010 la formation a été orienté sur divers axes : langues, habilitations électriques, nucléaires, ressources humaines, et en calcul.

Dépenses en formation	2010	2009
	10	35

5.3.16 Travailleurs handicapés

Le groupe emploie 3 travailleurs handicapés et procède à des commandes auprès d'entreprises adaptées agréées par le Ministère chargé de l'Emploi. Il est versé une contribution annuelle à l'AGEFIPH en complément.

5.3.17 Œuvres sociales

La subvention directe de l'entreprise aux œuvres sociales du comité d'entreprise est de 0,8 % de la masse salariale brute. Le montant total de la participation de l'entreprise à l'ensemble des œuvres sociales s'élève à 5,8 % en France (8,11% au Brésil) de la masse salariale brute après prise en compte de la prise en charge notamment de l'assurance prévoyance maladie, décès et invalidité et des frais de restauration.

5.4 Conséquences environnementales de l'activité sociale

Les sociétés appartenant au groupe SODITECH INGENIERIE restent principalement des sociétés de prestations de services intellectuels. Leurs activités n'ont pas de conséquences significatives sur l'environnement, y compris les activités réalisées dans les salles blanches.

5.5 Délais de paiement

En l'application de l'article L 441-6 alinéa 1 et de l'article D 441-4 du Code de Commerce, la décomposition (à la date de clôture) du solde des dettes à l'égard des fournisseurs (factures reçues) par date d'échéance est la suivante :

Catégorie de fournisseurs	+ de 60 jrs	de 60 à 30 jrs	de 30 à 0 jrs	Total € TTC
Sous-traitance Etudes	45 623	24 864	57 107	127 593
Honoraires	154 677	837	8 641	164 155
Fournisseurs Production	139 862	17 053	160 241	317 155
Fournisseurs Administratifs	7 754	772	48 190	56 716
Total (hors intra-groupe)	347 915	43 526	274 179	665 620
Intra-Groupe	479 431	-	-	479 431
TOTAL GENERAL	827 346	43 526	274 179	1 145 051

Compte tenu des difficultés financières qu'a connu Soditech Ingénierie SA pendant plusieurs années, la société a remboursé en priorité les dettes fiscales et sociales et conclu des accords d'étalement avec un grand nombre de fournisseurs. Ces échéanciers sont en cours de remboursement.

5.6 Activités et évolution des filiales

La situation des filiales et participations est constatée dans le tableau prévu par l'article L 233-15 du Code de Commerce annexé au bilan. Aucune de ces filiales ne détient de participation dans la société SODITECH INGENIERIE.

La contribution des Sociétés au résultat s'établit ainsi :

Société	Résultat Net (€)	R N Retraité pour la consolidation (€)
SODITECH LTDA	188 120	65 842
SODITECH INGENIERIE SA	101 332	55 887
AGIDESS	(2 842)	(2 842)
GROUPE	286 610	118 887

SODITECH LTDA, capital : 436 580 Reals, siège social : Rodoviare Deputado João Léopoldo Jacomel N° 10727 CEP 83 320-005 PINHAIS (PARANA). Société de droit brésilien.

Valeurs en €	2010	2009
Chiffre d'affaires	2 476 429	1 658 113
Résultat d'exploitation	212 592	(133 308)
Résultat net	188 120	(58 899)

La société intervient essentiellement en consulting chez ses clients qui se situent dans les secteurs automobile, aéronautique et industries diverses.

Le chiffre d'affaires est passé de 1 658 K€ en 2009 à 2 476 K€ en 2010. En 2009, les comptes en Euro intègrent un écart de change favorable au Réal qui a gagné 25% de sa valeur par rapport à l'Euro sur l'exercice.

L'industrie automobile et les équipementiers du secteur ont connu une forte reprise au 2^{ème} semestre 2010 après une crise profonde en 2009 qui s'est prolongée début 2010. L'activité Soditech est ainsi repartie fortement depuis lors et les perspectives 2011 sont bonnes avec de plus l'ouverture vers de nouveaux marchés (Défense, Pétrole) rendus accessibles avec l'obtention fin 2010 de l'agrément de l'état Brésilien.

Au cours de l'année, Soditech Ltda a mis en place une équipe technico-commerciale à Sao Paulo après l'ouverture de bureaux dans cette ville devenue désormais notre plus important pôle de « production ».

L'objectif 2010 de Soditech LTDA est maintenu sur 2011:

- Fidéliser les partenaires historiques de l'Automobile et l'Aéronautique
- Continuer sur une croissance du chiffre d'affaires à 2 chiffres,
- Prospective de nouveaux secteurs industriels après l'obtention de l'agrément étatique
- S'intégrer dans les processus « Offset » des marchés obtenus par les industriels Français dans la Défense et l'Aéronautique.
- Développer le niveau de spécialisation et de technicité des intervenants;
- Renforcer les capacités de recrutement et de fidélisation du personnel

5.7 Perspectives d'avenir

Le plan d'actions 2011 est conduit avec un soucis prioritaire : Privilégier la marge au volume,
Et pour ceci, plusieurs axes sont en cours

- 1) Renforcement dans les activités de Consulting à Forte Valeur Ajoutée et y compris recherche de cibles à acquérir dans ce créneau
- 2) Allègement dans les activités les moins rentables et y compris cessions de celles-ci
- 3) Refonte de l'outil industriel en fonction de cette nouvelle orientation
- 4) Mise en place d'une force de ventes dédiée au consulting

En conséquence, nous avons mis en place une politique dans laquelle les analyses de risques et l'approche financière sont systématisées sur nos activités traditionnelles.

Et, dans les nouveaux marchés rentrant dans l'axe stratégique, nous ne sommes restrictifs ni sur les secteurs, ni sur les métiers.

Il s'agit donc bien d'une politique nouvelle pour Soditech qui se doit d'accompagner les activités nouvelles en progrès, au dépens des traditionnelles en déclin.

En France :

Les équipements aéronautiques et spatiaux ont subi une forte baisse en 2010 qui devrait se prolonger dans le spatial mais au contraire l'Aéronautique va reprendre progressivement son niveau historique.

On note un renforcement dans la défense sur les prestations et équipements Marine et une progression continue de nos activités nucléaires.

Les secteurs énergie (offshore et industries diverses) reprennent de la couleur en cette première partie d'année et l'on compte sur les nombreuses actions commerciales pour profiter au maximum de cette hausse de la demande.

Les nouvelles activités générées en consulting concernent le Calcul et des prestations d'expertises en particulier dans les énergies nouvelles.

En Amérique du Sud :

Le Brésil continue sur son bon niveau de fin 2010 et espère profiter de nouveaux marchés dès le 2^{ème} trimestre 2011, En particulier nous avons programmé la reprise d'activités Aéronautique pour des programmes Européens et des marchés d' « Offset ».

Le secteur de l'énergie est en pleine expansion, Soditech Ltda se positionne sur ce marché afin de diversifier son activité.

En Tunisie :

L'agence tunisienne a été ouverte en 2009 et l'activité (essentiellement dans la fabrication) n'a pas réellement démarrée en 2010, le potentiel : locaux et personnels est toujours disponible et prêt à fonctionner lorsque les marchés s'y prêteront.

5.8 Proposition d'affectation des résultats de la Société Mère

Le résultat dégagé par la société lors de l'exercice clos le 31 décembre 2010, soit 101 332€, sera affecté en totalité à l'apurement des pertes antérieures, au crédit du poste « Report à nouveau » dont le solde débiteur serait ramené de (5 805 013) € à (5 703 681) €.

Rappel : aucun dividende n'a été versé au titre des trois précédents exercices.

5.9 Résultats des cinq derniers exercices (en €)

Nature des indications	Exercice 2006	Exercice 2007	Exercice 2008	Exercice 2009	Exercice 2010
I - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 905 599	1 905 599	1 905 599	1 905 599	1 905 599
Nombre d'actions émises	2 475 320	2 480 280	2 480 280	2 480 280	2 480 280
a) Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
II - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	876 002	821 271	8 962 342	7 553 839	6 352 568
b) Bénéfice avant impôts, participation, amortissement et provisions	(214 129)	(125 134)	760 670	558 329	(204 045)
Impôts sur les bénéfices	-	(25 836)	(415 567)	(295 397)	(281 733)
Participation des salariés	-	-	-	-	-
Bénéfice après impôts, participations, amortissement et provisions	(787 796)	(616 304)	904 067	286 952	101 332
Montant des bénéfices distribués	-	-	-	-	-
III - RESULTAT DES OPERATIONS REDUITS A UNE SEULE ACTION					
a) Bénéfice après impôts, participation, avant amortissements et provisions	-0,8	-0,1	0,3	0,2	0,03
b) Bénéfice après impôts, participation, amortissements et provisions	-0,3	-0,2	0,4	0,1	0,04
c) Dividende attribué à chaque action	-	-	-	-	-
IV – PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	9	8	110	94	102
b) Salaires et traitements	282 290	279 803	3 102 947	2 841 573	2 826 007
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	118 243	121 695	1 284 478	1 170 046	1 215 776

5.10 Activités de la Société en matière de recherche et de développement

La société mère Soditech Ingénierie a engagé des frais de recherche durant l'exercice 2010 ouvrant droit au crédit d'impôt recherche. De ce fait, une demande de Crédit d'Impôt Recherche a été établie pour un montant total de 297K€.

5.11 Conventions de l'Article L 225-38 du Code de Commerce

Les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce régulièrement autorisées par le conseil d'administration seront proposées à l'approbation de l'Assemblée Générale.

La convention autorisant la facturation d'une redevance annuelle par la Société à sa filiale brésilienne, la société SODITECH LTDA, n'a pas été reconduite au titre de 2010. Les commissaires aux comptes en ont été informés.

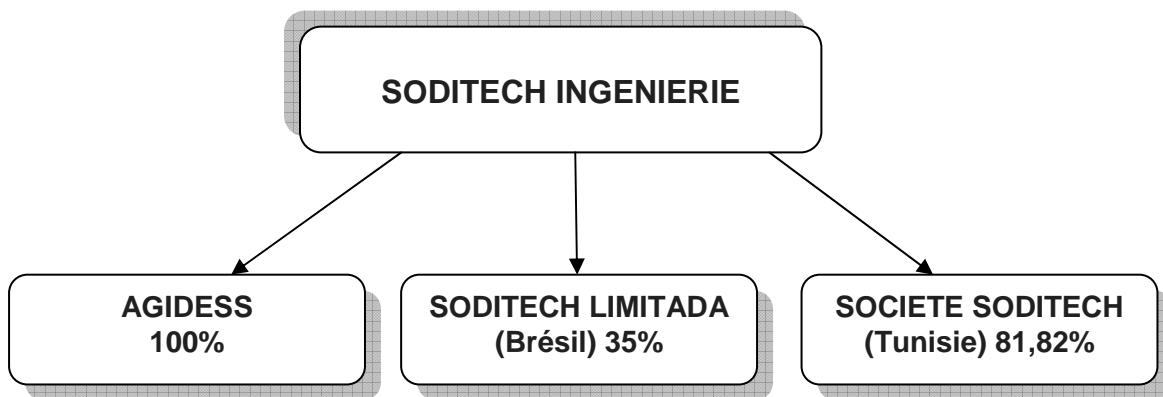
5.12 Prises de participation

La société n'a pas acquis de nouvelle participation au cours de l'exercice 2010.

5.13 Filiales et Participations

La filiale Agidess SARL n'a plus d'activité depuis le 30 juin 2008. Par ailleurs la société détient toujours 35 % de la société brésilienne Soditech Limitada. Enfin la société détient désormais 81,82 % du capital de la société Tunisienne Société Soditech.

L'organigramme du Groupe Soditech s'établit comme suit :



5.14 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts (223 quatre du Code Général des Impôts), nous vous signalons que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 prennent en charge une somme de 44 314 € correspondant à des dépenses et charges non déductibles fiscalement se décomposant comme suit :

- 14 037 € (pénalités et majorations de retard)
- 14 635 € (taxes diverses)
- 15 642 € (régularisation du montant du crédit impôt recherche 2009)

Le montant global des charges non déductibles aurait du générer une charge d'impôt sur les sociétés de 14 771 €. Toutefois, la société ne paie pas d'impôt sur les sociétés en raison des déficits antérieurs reportables.

Le montant des charges non déductibles au titre de l'article 39-4 du Code Général des Impôt sera soumis à l'approbation de l'assemblée des actionnaires.

5.15 Opérations effectuées par la Société sur ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article L 225-209 du Code de Commerce

La société n'a voté ni effectué d'opérations sur ses propres actions au cours de l'exercice 2010.

5.16 Participations réciproques

Il n'y a pas de participations réciproques.

5.17 Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport

Aucun évènement majeur nécessitant d'être mentionné dans le présent rapport n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

5.18 Organes d'Administration et de Direction au 31 Décembre 2010

5.18.1 Composition du Conseil d'Administration

	Dates de nomination	Expiration lors de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le
Maurice CAILLE Né le 14 février 1949 de nationalité française détient 523 599 actions	30/06/2010	31/12/2015
Jean-Bernard PETITHOMME-LAFAYE Né le 3 septembre 1944 de nationalité française détient 20 actions	29/06/2006	31/12/2011
Ronan CAILLÉ Né le 23 mai 1989 de nationalité française détient 406 640 actions	30/06/2009 <i>(Coopté par CA 03/12/08 en remplacement de Madenn CAILLE)</i>	31/12/2010
François SAUZE Né le 4 juillet 1957 de nationalité française détient 50 actions	30/06/2009 <i>(Nommé en remplacement de Elisabeth MALLET)</i>	31/12/2011

5.18.2 Mandats significatifs des dirigeants

Nous n'avons aucune information à signaler dans cette rubrique.

5.18.3 Intérêts des dirigeants

Monsieur Maurice CAILLE possède personnellement 21,11% du capital de la société au 31 décembre 2010. Il détient également 9,09% du capital de la filiale tunisienne, la société SODITECH SRL

François SAUZE détient 4,55% du capital de la filiale tunisienne (et 50 actions Soditech Ingénierie).

Les dirigeants ne détiennent aucune autre participation directe dans le capital de filiales de SODITECH INGENIERIE, ni même dans celui de clients ou de fournisseurs de la société.

5.18.4 Prêts et garantie accordées ou constituées en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Nous n'avons aucune information à signaler dans cette rubrique.

5.18.5 Conventions normales significatives

Nous n'avons aucune information à signaler dans cette rubrique.

5.18.6 Rémunération des membres du Conseil d'administration

Aucune rémunération n'a été décidée au profit du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2010. Il n'y a pas eu d'options de souscription d'actions consenties au cours de l'exercice écoulé.

5.18.7 Rémunération annuelle totale et avantages en nature des mandataires sociaux

Montant en €	Brut DADS	Avantages en nature
Monsieur François Sauze	65 698	NEANT
Monsieur Maurice Caillé	61 000	NEANT

Une garantie sociale chômage GSC des chefs d'entreprises et dirigeants a été souscrite pour Monsieur Maurice Caillé. La cotisation annuelle a été de 6 184 €.

5.19 Situation des mandats des Commissaires aux Comptes

Commissaires aux comptes titulaires :

- **Jean GRUEAU**, Résidence de la Tour d'Aygosi, 67 Cours Gambetta, Aix-en-Provence (13 100). Nommé par l'assemblée générale du 29 juin 2006. Expiration du mandat avec l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.
- **Guy BOUTILLOT**, Lieu dit Le Cengle, 653 Route de Châteauneuf Le Rouge, Beaurecueil (13 100). Nommé par l'assemblée générale du 30 juin 2010. Expiration du mandat avec l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Commissaires aux comptes suppléants :

- **Jean-Yves MARTIN**, 3 Place de la Concorde, Tarascon (13 150). Nommé par l'assemblée générale du 29 juin 2006. Expiration du mandat avec l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.
- **FC Audit**, 20 Boulevard du Roi René, Aix-en-Provence (13100). Nommé par l'assemblée générale du 30 juin 2010. Expiration du mandat avec l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Des remplaçants sont en cours de recherche suite à l'expiration des mandats de Monsieur Guy BOUTILLOT et de la société FC Audit. Une décision sera prise lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014, qui se tiendra le 30 juin 2015.

5.20 Informations relatives au Capital Social

5.20.1 Répartition du capital et des droits de vote

Au 31 Décembre 2009	Nb d'actions	% du capital	Droits de vote	% Droits de vote
Maurice CAILLÉ	523 599	21,11%	1 047 198	27,41%
Ronan CAILLÉ	406 640	16,39%	813 280	21,29%
Madenn CAILLÉ	406 640	16,39%	813 280	21,29%
Total groupe familial	1 336 879	53,90%	2 673 758	69,98%
Actionnariat salarié	2 060	0,08%	4 120	0,11%
Auto-détention	0	0,00%	0	0,00%
Titres au porteur	1 140 081	45,97%	1 140 081	29,84%
Titres au nominatif	1 260	0,05%	2 520	0,07%
Total public	1 141 341	46,02%	1 142 601	29,91%
Total général	2 480 280		3 820 479	

5.20.2 Mouvements significatifs :

Il n'y a aucune information à signaler concernant des mouvements d'actions significatifs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

5.20.3 Franchissements de seuils :

Il n'y a aucune information à signaler concernant les dépassements de seuils au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

5.20.4 Actionnaires détenant plus de 5% du capital :

- M. Maurice CAILLÉ
- Melle Madenn CAILLÉ
- M. Ronan CAILLÉ

5.20.5 Actionnaires détenant 90 % du capital :

Aucun actionnaire ne détient plus de 90 % du capital de la société au 31 décembre 2010.

A la connaissance de la société, aucune personne du public ne détient plus de 1% du capital social. Le groupe familial représenté par Mademoiselle Madenn Caillé, Monsieur Ronan Caillé, Monsieur Maurice Caillé possède plus de 50 % du capital social au 31 Décembre 2010.

5.20.6 Participation des salariés au capital :

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons que le pourcentage de participation des salariés au capital social ressort à 0% au 31 décembre 2010.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner à votre conseil quitus de sa gestion, pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 ainsi qu'aux commissaires aux comptes pour l'accomplissement de leur mission qu'ils vous relatent dans leur rapport général dont lecture va vous être donnée.

VI. DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL

SUPPORT	DOCUMENTS OU INFORMATIONS CONCERNES	DATE
AMF Communiqué Presse Site internet	Information Financière Trimestrielle T4 2010	28/02
AMF Communiqué Presse Site internet	Conseil d'Administration arrêtant les comptes annuels 2010	29/04
AMF Communiqué Presse Site internet	Rapport Financier Annuel 2010	29/04 <i>(4 mois de la clôture)</i>
AMF Communiqué Presse Site internet	Information Financière Trimestrielle T1 2011	15/05
	Assemblée Générale Ordinaire Annuelle 2010	30/06
BALO	Avis d'approbation des comptes 2010	15/08
AMF Communiqué Presse Site internet	Conseil d'Administration arrêtant les comptes semestriels S1 2011	15/08
AMF Communiqué Presse Site internet	Rapport Financier Semestriel S1 2011	31/08
AMF Communiqué Presse Site internet	Rapport d'activité semestriel S1 2011	31/10
AMF Communiqué Presse Site internet	Information Financière Trimestrielle T3 2011	15/11

VII. ANNEXES - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

A/ Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux au 31 décembre 2009

B/ Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2009

C/ Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce (article 101 de la loi du 24 juillet 1966)

D/ Attestation des commissaires aux comptes
sur le montant des rémunérations visées à l'article L.225-115 du Code de Commerce (article 168 alinéa 4 - de la loi du 24 juillet 1966)